



ArcelorMittal

Rapport de responsabilité sociétale

France

2017



Sommaire

Editorial de Philippe Darmayan.....	2	6. Une utilisation responsable de l'énergie pour un avenir bas-carbone.....	34
A propos d'ArcelorMittal en France.....	3	Efficacité énergétique.....	35
L'innovation au cœur de la performance.....	7	Carbone.....	36
Notre stratégie de performance extra-financière.....	11	Des technologies innovantes pour la réduction des émissions de carbone.....	36
Notre performance		7. Une chaîne d'approvisionnement fiable et efficace pour nos clients.....	38
1. Santé, sécurité et bien-être au travail pour nos salariés.....	14	8. Un rôle actif auprès de nos communautés.....	42
Sécurité.....	15	Investissement pour la communauté.....	43
Santé.....	16	Dialogue avec la communauté.....	43
Emploi.....	16	9. Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour demain.....	44
Dialogue social.....	18	10. Une contribution citoyenne partagée et valorisée.....	46
Formation.....	19	Une gouvernance responsable.....	48
Diversité.....	20	Annexes méthodologiques.....	49
2. Des produits pour des styles de vie plus durables.....	22		
Automobile.....	23		
Emballage.....	23		
3. Des produits pour des infrastructures plus durables.....	24		
Construction.....	25		
Energie.....	26		
4. Une utilisation responsable des ressources.....	27		
Consommation de matières premières.....	28		
Recyclage des ferrailles.....	28		
Résidus et déchets.....	29		
5. Une utilisation réfléchie de l'air, de l'eau et des sols.....	30		
Air.....	31		
Eau.....	32		
Sols.....	32		
Biodiversité.....	33		

Ce rapport couvre nos activités en matière de responsabilité en France en 2017, dans la continuité du rapport publié en 2016. Le rapport contient des déclarations prospectives qui représentent les attentes, convictions, prévisions et objectifs de la Direction en ce qui concerne la performance financière et opérationnelle d'ArcelorMittal en France en 2017 et au-delà, et des hypothèses ou des jugements reposant sur une telle performance. Les prévisions de performance à venir sont prospectives et impliquent par conséquent des estimations, hypothèses, jugements et incertitudes. De nombreux facteurs peuvent être à l'origine d'une divergence entre les résultats réels et les prévisions de la Direction.

ArcelorMittal est un des acteurs majeurs de l'industrie française et nous avons mené en 2017 de nombreuses initiatives liées à notre responsabilité sociale, sociétale et environnementale en faveur de l'innovation et de la transparence.

Innovation

Dans nos sites, nous développons des initiatives pour réduire nos émissions de CO₂ et menons des projets de recherche qui explorent de nouvelles pistes : réutilisation des gaz sidérurgiques, utilisation de sources d'énergie renouvelables, valorisation énergétique de déchets... Nos usines comptent déjà parmi les plus performantes au monde en termes d'émissions de CO₂ et nous continuons à chercher à nous améliorer.

En 2017, nous avons lancé près de 50 produits contribuant à des styles de vie ou des infrastructures plus durables : allègement des véhicules, bâtiments basse consommation, emballages conformes aux exigences les plus élevées... Nous fournissons les solutions et aciers qui permettent à nos clients de réduire leur empreinte CO₂.

Nous continuons également à chercher des filières de valorisation de nos coproduits, des techniques pour limiter nos rejets, des moyens de prélever moins de ressources naturelles. Le démarrage début 2018 de la deuxième usine de notre partenaire Ecocem France, qui valorise nos laitiers de haut-fourneau pour les faire entrer dans la composition d'un ciment « vert », et dont ArcelorMittal est actionnaire, est un bon exemple de notre démarche. De même pour la récupération et la valorisation des emballages en acier : ArcelorMittal a renouvelé en 2017 plusieurs centaines de contrats avec des collectivités en France, ce qui permet la collecte aujourd'hui des emballages en acier d'environ 25 millions de Français.

L'année 2017 a par ailleurs été riche en nouveautés réglementaires, notamment avec la transposition de la directive européenne relative à l'information extra-financière et l'entrée en vigueur de la loi relative au devoir de vigilance. Cette dernière nous a permis, cette année, de renforcer nos mesures de diligences*.



Philippe Darmayan, Président d'ArcelorMittal France

Transparence et progrès continu

Deux de nos quarante sites de production en France ont été au centre de l'attention médiatique ces derniers mois pour leur impact environnemental. A Florange d'abord, où l'entreprise a été accusée d'avoir rejeté de l'acide sur son centre de stockage de déchets. ArcelorMittal a toujours fermement démenti ces allégations, et si le Parquet de Thionville a décidé en septembre 2018 de poursuivre ArcelorMittal pour gestion irrégulière de déchets, il a également établi qu'aucun acide n'avait été déposé et aucune pollution enregistrée. A Fos-sur-Mer, les émissions de notre usine dans l'atmosphère sont sous surveillance : malgré les progrès accomplis, nos émissions de benzène ont dépassé les valeurs limites en raison d'incidents industriels sur le site. Des travaux de fond sont en cours et le site a renforcé ses mesures de la qualité de l'air.

Sur ces points, comme sur les autres sujets abordés dans ce Rapport de Responsabilité sociétale, nous avons beaucoup progressé ces dernières années et nous souhaitons continuer d'être leaders dans les solutions et les résultats. Les pages suivantes vous présentent la performance d'ArcelorMittal en France en 2017 en matière sociale, sociétale et environnementale, ainsi que les initiatives que nous mettons en œuvre pour continuer à nous améliorer.

*Consultez notre plan de vigilance sur france.arcelormittal.com, rubrique « Notre responsabilité »

A propos d'ArcelorMittal en France

Un acteur important de l'industrie française

Guidé par la volonté de produire un acier sûr et pérenne, ArcelorMittal est le principal fournisseur d'acier de qualité pour de grands secteurs d'activité tels que l'automobile, la construction, l'énergie et l'emballage.

Avec **15 840 salariés**, dont **791 chercheurs**, répartis sur ses **40 sites** de production en France, ses centres de distribution et de services et ses trois sites de recherche et développement (R&D), ArcelorMittal est un contributeur essentiel de l'économie

française. Le groupe a produit **10,6 millions de tonnes** d'acier liquide en 2017 en France et réalisé un chiffre d'affaires (non consolidé) de **10,5 milliards d'euros**.

15 840 salariés

10,6 millions de tonnes d'acier liquide produit en 2017

Indicateurs clés de responsabilité en 2017

Taux de fréquence d'accidents de travail avec arrêt
1,62

Nombre d'accidents mortels
0

Taux d'absentéisme
4,1 %

Nombre de réunions avec les organisations syndicales au niveau national
32

Nombre moyen d'heures de formation par salarié formé
31 heures

Ferrailles recyclées dans les procédés d'ArcelorMittal
1 930 kt

Résidus de production valorisés
89,5 %

Poussières émises dans l'air
0,22 kg par tonne d'acier

Eau nette consommée
2,12 m³ par tonne d'acier

Energie consommée
21,81 gigajoules par tonne d'acier

Emissions de CO₂
1,94 tonne équivalent CO₂ par tonne d'acier

Nombre de chercheurs en contrat permanent et temporaire
791

Total de la contribution socio-économique
3 562 millions d'euros

Pour en savoir plus sur ArcelorMittal en France : france.arcelormittal.com

Nos activités en France

ArcelorMittal est le **numéro un mondial** de la production sidérurgique et de l'exploitation minière, avec une empreinte industrielle dans 19 pays et une présence dans 60 pays. Le groupe est le principal fournisseur d'acier de qualité pour de grands secteurs d'activité tels que l'automobile, la construction, l'énergie et l'emballage.

ArcelorMittal fabrique principalement de l'acier à partir de matières premières essentielles : le minerai de fer et le charbon à coke (filrière fonte). Ces matières premières sont extraites de mines à l'étranger, dont certaines appartiennent au groupe ArcelorMittal.

Le procédé de fabrication de l'acier consomme une quantité significative d'énergie (électricité et gaz) et d'eau (fonctionnant principalement en cycle fermé).

Par ailleurs, des métaux tels que le chrome, le nickel et le manganèse peuvent être ajoutés en éléments d'alliages aussi dans la filière électrique. Des produits chimiques, des solvants et des graisses sont également utilisés lors de la production.

Dans ce cadre, le management environnemental des sites industriels d'ArcelorMittal en France est crucial, tout comme la maîtrise des conditions de santé et de sécurité des équipes.

L'acier produit est livré aux clients en France et à l'étranger par différents moyens de transports (train, route, voie fluviale et maritime).

En fin de vie, l'acier peut être recyclé en tant que ferraille et être réutilisé, entre autres, par le groupe ArcelorMittal. Contrairement à la plupart des autres matériaux, l'acier peut en effet être recyclé à l'infini sans perdre ses qualités. Facile à récupérer grâce à ses propriétés magnétiques, c'est le matériau le plus recyclé dans le monde : on estime que 87 % de l'acier usagé repart dans un nouveau cycle de vie. En ce sens, il peut être qualifié de permanent.

Le recyclage de l'acier évite la consommation de charbon et de minerai de fer, diminue l'empreinte carbone de l'acier et limite la mise en décharge de déchets. Ces propriétés font de l'acier un matériau durable, ce qui n'empêche pas ArcelorMittal de déployer d'importants moyens afin de contrôler et d'améliorer l'empreinte environnementale de sa production.

En France, ArcelorMittal produit, transforme et distribue l'acier aux clients.

Les activités industrielles d'ArcelorMittal en France sont réparties selon les trois divisions d'ArcelorMittal Europe : Produits plats, Produits longs et Downstream Solutions, auxquelles il faut ajouter la recherche et développement (R&D).



Produits plats

Les activités du segment Produits plats en France sont représentées par deux entités : ArcelorMittal Atlantique et Lorraine pour la moitié nord de la France, et ArcelorMittal Méditerranée pour le sud.

ArcelorMittal Atlantique et Lorraine

ArcelorMittal Atlantique et Lorraine compte sept usines en France : Dunkerque (59), Mardyck (59), Desvres (62), Montataire (60), Florange (57), Mouzon (08) et Basse-Indre (44). Ces sites fournissent de l'acier à de nombreux secteurs industriels, tels que l'emballage, l'industrie générale, et surtout l'automobile. Les usines d'ArcelorMittal Atlantique et Lorraine sont stratégiquement implantées à proximité des grandes entreprises du secteur automobile européen. La France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Espagne et l'Italie représentent à eux six près des trois quarts des livraisons d'ArcelorMittal Atlantique et Lorraine.

ArcelorMittal Méditerranée

ArcelorMittal Méditerranée est composée de deux sites du sud de la France : Fos-sur-Mer (13) et Saint Chély d'Apcher (48). Le site intégré de Fos-sur-Mer produit des aciers pour l'automobile, l'industrie, les tubes... Ces produits sont majoritairement expédiés dans les pays du bassin méditerranéen : Espagne, Italie, Grèce, Turquie et Maghreb. Le site de Saint Chély d'Apcher est spécialisé dans la production d'aciers électriques haut de gamme destinés au marché des véhicules électriques et hybrides et aux alternateurs pour la production d'énergie.

Produits longs

Le segment des Produits longs est représenté en France par une usine située à Gandrange (57). Ce site fabrique des tiges et barres en acier qui servent les clients des secteurs de l'automobile, de l'énergie et de la mécanique.

Downstream Solutions

ArcelorMittal Downstream Solutions rassemble des activités industrielles, des centres de services et des activités de distribution.

Activités industrielles d'ArcelorMittal Downstream Solutions

Les activités industrielles présentes au sein de la division ArcelorMittal Downstream Solutions couvrent un large éventail de produits acier de spécialité, d'ArcelorMittal Industeel qui produit des tôles fortes, des plaques

et des pièces forgées à ArcelorMittal Construction (couverture, bardages, façades métalliques) en passant par ArcelorMittal Wire Solutions (fils et câbles) et ArcelorMittal Tubular Products (tubes).

Projects

ArcelorMittal Projects est représenté en France par une activité principale : l'énergie solaire avec notamment une équipe implantée à Martillac (33).

Centres de services

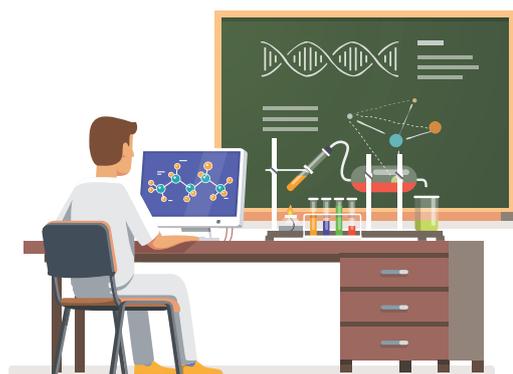
Les Centres de services (huit implantations en France) transforment l'acier pour livrer des produits et solutions sur mesure répondant aux besoins des clients du secteur automobile et d'autres industries.

Distribution

Enfin, avec 35 sites en France plus un site internet e-commerce, les activités de Distribution se situent au plus près des clients (particuliers, artisans, PME et grandes entreprises) pour leur livrer des produits acier, inox et aluminium.

Recherche et développement

Les équipes de recherche et développement d'ArcelorMittal sont particulièrement implantées en France, avec trois sites principaux rassemblant plusieurs centres de recherche. À Maizières-lès-Metz (57), un centre de recherche Produits se consacre à l'automobile et à l'emballage, un centre Process à l'amélioration des procédés de fabrication, un troisième est dédié aux activités minières et le quatrième, récemment installé, est dédié aux produits longs (fils et barres). À Montataire (60), le centre de recherche est exclusivement consacré aux solutions acier pour l'automobile. Enfin, le centre du Creusot (71) développe et apporte une expertise sur les plaques, les inox et les alliages.



L'innovation au cœur de la performance

Explorer le potentiel de l'acier grâce à l'innovation

L'objectif d'ArcelorMittal est d'explorer l'intégralité du potentiel de l'acier, notamment en concentrant nos efforts de recherche sur le développement d'aciers à haute valeur ajoutée pour nos clients et de solutions technologiques à faibles émissions de CO₂ pour nos procédés de fabrication. Notre enjeu : réduire notre empreinte carbone et aider nos clients à réduire la leur. Au niveau du groupe, les activités de recherche et développement (R&D) rassemblent 1 512 chercheurs de 28 nationalités différentes. Le groupe dispose de 12 implantations dans le monde, dont trois en France mais également en Espagne, en Belgique, au Luxembourg, aux États-Unis, au Canada et au Brésil. Une cinquantaine de partenariats scientifiques ont été noués dans le monde entier.



Les métiers liés à la R&D du groupe relèvent de trois objectifs :

1. la recherche Produits pour développer des produits nouveaux à haute technicité, qui représente 55 % des dépenses globales de R&D ;
2. la conception de Solutions globales pour les clients (applications et solutions acier) ;
3. la recherche Procédés, qui recouvre le développement de procédés et de solutions technologiques permettant une amélioration des performances de nos installations industrielles en matière de coûts, fiabilité, qualité et environnement, ainsi qu'une industrialisation rapide de nos nouveaux produits.

Les équipes R&D exercent aussi bien dans leurs laboratoires que dans les usines ArcelorMittal ou chez les clients. Les profils des chercheurs sont constitués d'ingénieurs et de techniciens de diverses spécialités (voir chapitre 9, Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour demain).

Au total, 278 millions de dollars ont été investis en R&D par le groupe en 2017. Une centaine de programmes de recherche est en cours et environ un tiers des dépenses globales de recherche est consacré au marché automobile.

Dans ce cadre, 18 programmes de recherche ont été menés en faveur de produits contribuant à des styles de vie plus durables et 19 programmes en faveur de produits contribuant à des infrastructures plus durables. Ces programmes, structurés à l'échelle mondiale, sont ensuite déclinés par projets, incluant un ou plusieurs pays.

Plus de 300 salariés formés à la méthode ACV* dans le monde

Afin de capitaliser sur les qualités de l'acier, ArcelorMittal s'est doté, depuis 2005, d'une équipe de recherche destinée à l'évaluation et l'optimisation des avantages de l'acier sur l'ensemble de son cycle de vie. Les analyses de cycle de vie (ACV) sont des études menées à l'échelle d'un produit afin de définir et de mesurer l'intégralité de ses impacts en matière d'émissions de carbone, de l'extraction des matières premières au recyclage.

23 analyses de cycles de vie ont été réalisées en 2017 (contre 16 en 2016)

Les travaux de cette équipe concernent tous les secteurs (automobile, construction, emballage...) ainsi que l'ensemble des procédés de fabrication de l'acier.

En 2017, 23 projets d'ACV des produits ont été déployés. La méthode employée pour la conduite de ces études est entièrement compatible avec la norme ISO 14040-44.

ArcelorMittal échange également sur les résultats de ces recherches avec les plus grands spécialistes du sujet : le groupe d'experts en ACV de Worldsteel et les membres de l'initiative SOVAMAT (SOcial VALUE of MATerials), un réseau de spécialistes des impacts environnementaux et sociaux des matériaux.

*ACV : analyse de cycle de vie

Protéger notre innovation grâce aux brevets

Preuve de la capacité d'innovation du groupe, 57 nouvelles inventions ont été brevetées en 2017 (contre 48 en 2016). ArcelorMittal détient de nombreux brevets couvrant les

57 nouveaux
produits brevetés
en 2017 (contre
48 en 2016)

procédés et les produits dans le monde entier et dépose régulièrement de nouvelles demandes de brevets. Le groupe gère un portefeuille d'environ 5 000 brevets déposés dans plus de 100 pays dans le monde. La plupart des brevets et des inventions sont liés au développement de nouvelles technologies qui permettent de renforcer les propriétés de l'acier ou d'en créer de nouvelles.

En 2017, un nouveau portefeuille de brevets a été mis en place pour protéger les innovations d'ArcelorMittal en matière de modélisations des processus industriels tels qu'ils sont déployés dans un grand nombre d'unités de production du groupe.

Essentielle pour ArcelorMittal, la propriété intellectuelle poursuit un triple objectif :

1. protéger notre avantage concurrentiel : les innovations en matière de produits permettent à ArcelorMittal d'avoir un avantage par rapport à ses concurrents sur le marché, avantage qui peut être protégé contre la copie de façon efficace par le dépôt de brevets ;
2. sécuriser la rentabilité de nos investissements basés sur des innovations afin de les rentabiliser au plus vite ;
3. faciliter et sécuriser la concession de licences de technologies. Ces licences peuvent permettre d'amortir les frais de développement des technologies, de répondre aux demandes de clients souhaitant avoir un second fournisseur ou d'accéder à des technologies de partenaires par le biais de licences croisées.

L'équipe brevets compte 19 personnes sur cinq sites (Saint-Denis, Maizières-lès-Metz, Montataire, East Chicago, Hamilton). Elle a été régulièrement renforcée et a doublé ces cinq dernières années.

ArcelorMittal approfondit sa collaboration avec des start-up via son partenariat avec Plug and Play

Afin d'explorer des idées innovantes dans les nouvelles technologies pour ses activités sidérurgiques et minières, ArcelorMittal a conclu un partenariat avec Plug and Play, le plus grand écosystème mondial, basé dans la Silicon Valley, qui aide à la mise en relation de start-up technologiques avec des entreprises partenaires.

L'objet de ce partenariat est de poursuivre et d'accroître le développement des diverses activités qu'ArcelorMittal a engagées et déploie dans les domaines de la digitalisation, du big data et de l'industrie 4.0. Il constitue également l'occasion d'aller plus loin dans l'exploration d'idées liées aux nouveaux matériaux et autres technologies émergentes.

« Nous nous réjouissons de ce partenariat. Notre objectif est d'identifier de nouvelles idées de la part de start-up qui permettront d'accélérer la transformation de notre entreprise et qui nous aideront à développer des produits, procédés et services de haute qualité », explique Greg Ludkovsky, Vice-Président d'ArcelorMittal et directeur de la Recherche et Développement du groupe.

Les programmes d'accélération et d'innovation avec Plug and Play offriront aux start-up sélectionnées l'occasion de collaborer avec ArcelorMittal pour améliorer ses produits et solutions et accélérer les initiatives technologiques d'innovation en cours.

La France, pays clé de la R&D d'ArcelorMittal

Les activités de R&D d'ArcelorMittal sont fortement implantées en France. Le plus grand campus mondial de recherche du groupe est basé à Maizières-lès-Metz. Le centre de recherche de Gandrange a rejoint, depuis mars 2018, le site de Maizières-lès-Metz. D'autres centres sont localisés au Creusot et à Montataire pour un total de trois implantations de recherche en France, sur les 12 du groupe. ArcelorMittal y développe de nouveaux procédés et des solutions technologiques destinés à ses usines dans le monde et applicables à ses différents métiers (aciers plats et longs, plaques) ainsi que de nouveaux aciers pour les marchés de l'automobile, de l'emballage et de l'énergie, notamment.

En France, l'équipe R&D compte 791 chercheurs en 2017, soit plus de la moitié des effectifs R&D dans le monde. En comptant les fonctions centrales (ressources humaines, propriété intellectuelle, finance, communication...), la R&D rassemble 843 salariés en France en 2017.

En 2017, en France, ArcelorMittal a investi 139 millions de dollars pour la R&D (soit environ 123 millions d'euros).

Dépenses de R&D d'ArcelorMittal en France (millions de dollars)



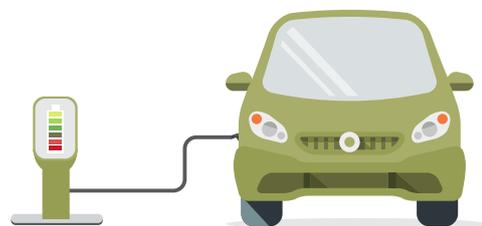
Plus de performance et de traçabilité de l'innovation durable

Le département R&D a lancé un Programme d'Innovation Durable (Sustainable Innovation Program) qui a pour but d'engager tous les chercheurs à développer des produits et procédés présentant une meilleure performance en développement durable, d'aider à promouvoir la valeur ajoutée durable de nos solutions auprès de nos clients et parties prenantes et de faciliter la contribution du département R&D au reporting développement durable du groupe. Pour atteindre cet objectif, un outil d'innovation durable –

« Sustainable Innovation Tool » – a été élaboré en 2016. Il permet aux chercheurs de réaliser une évaluation de la durabilité de leurs nouveaux produits et procédés, d'identifier les leviers d'amélioration et de communiquer sur leur performance dans ce domaine. Cet outil a été testé en 2017 sur deux programmes de recherche automobile, deux programmes liés à la construction et deux programmes liés aux procédés de fabrication.

Des lunettes connectées pour des interactions plus rapides entre usines et R&D

En 2017, les équipes R&D ont testé un système de lunettes connectées baptisé Xpert Eye. Ce système permet de relier le personnel en usine aux chercheurs spécialistes à Maizières et d'intervenir à distance en temps réel. Il s'inscrit en droite ligne dans les orientations du groupe en matière d'usine digitale. Ce projet, actuellement en phase pilote, fait l'objet d'une coopération avec le site ArcelorMittal Atlantique et Lorraine de Basse-Indre en France et porte sur l'inspection d'état de surface de bandes d'acier pour emballage après passivation.



La recherche au service d'une production sans émission de CO₂

Lancé en octobre 2017, le projet de recherche Siderwin a pour but de développer un procédé radicalement nouveau de production d'acier sans émission de CO₂ en se basant sur la technologie de l'électrolyse. Doté d'un budget de 6,8 millions d'euros, Siderwin est financé pour une durée de cinq ans par le programme Horizon 2020 de l'Union Européenne. Ce projet, coordonné par

ArcelorMittal, rassemble douze partenaires de sept pays différents qui couvrent toute la chaîne de valeur depuis les matières premières et l'énergie jusqu'à la production de métal. Il vise à démontrer la faisabilité de la technologie d'électrolyse en concevant une cellule pilote de grande taille (3x1 m) d'un budget de 2 millions d'euros qui sera installée sur le campus de recherche de Maizières.

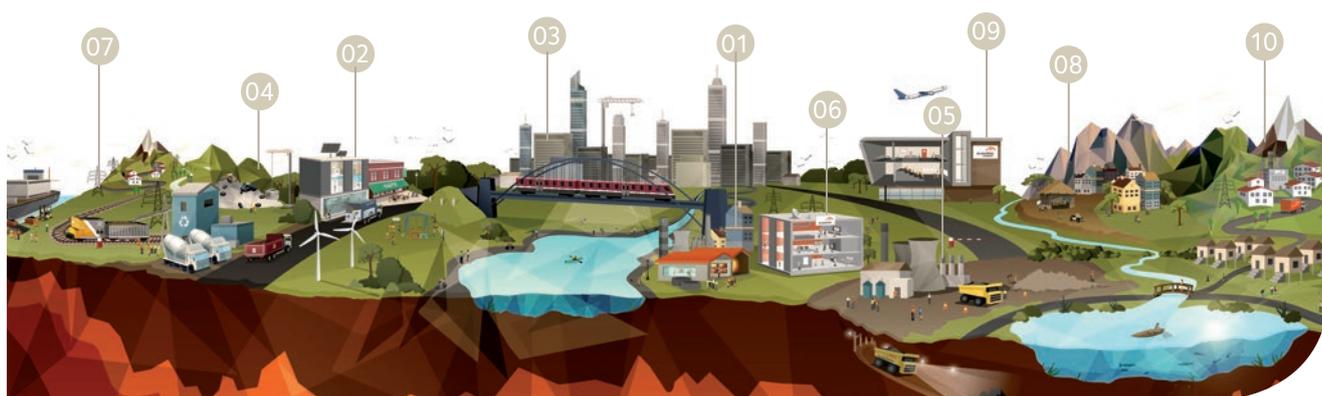
Notre **stratégie** de performance extra-financière

L'approche du groupe ArcelorMittal

L'approche de responsabilité du groupe ArcelorMittal s'articule autour de dix enjeux intégrant les impacts potentiels de son activité en amont ou en aval, à chaque étape de sa chaîne de valeur, de la manière dont l'acier est produit jusqu'à la contribution aux communautés,

en passant par l'utilisation des ressources et le bien-être au travail. Cette politique a pour objectif de s'inscrire dans une logique de durabilité, pour le groupe ArcelorMittal comme pour ses parties prenantes.

Nos 10 enjeux de développement durable



Ces dix enjeux sont les piliers du reporting extra-financier du groupe ArcelorMittal, au niveau global et au niveau local.

Chaque enjeu correspond à un chapitre du rapport de responsabilité sociétale 2017 d'ArcelorMittal en France.

- | | | |
|--|--|---|
| 01 Santé, sécurité et bien-être au travail pour nos salariés | 05 Une utilisation réfléchie de l'air, de l'eau et des sols | 08 Un rôle actif auprès de nos communautés |
| 02 Des produits pour des styles de vie plus durables | 06 Une utilisation responsable de l'énergie pour un avenir bas-carbone | 09 Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour demain |
| 03 Des produits pour des infrastructures plus durables | 07 Une chaîne d'approvisionnement fiable et efficace pour nos clients | 10 Une contribution citoyenne partagée et valorisée |
| 04 Une utilisation responsable des ressources | | |

La stratégie d'ArcelorMittal en France

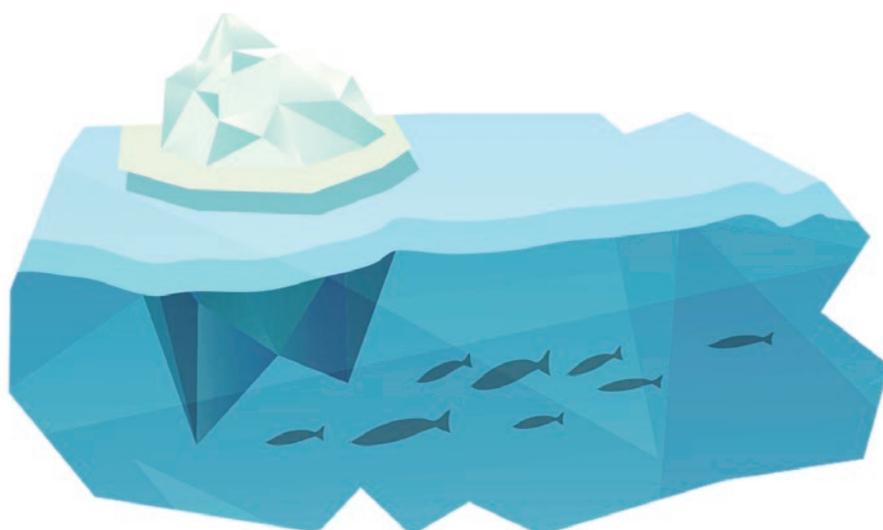
ArcelorMittal en France a été l'un des premiers à appliquer la stratégie de reporting extra-financier du groupe ArcelorMittal, dès 2015, afin de structurer sa politique de responsabilité et de rendre compte, de manière transparente, de l'ensemble de ses dix enjeux.

Dans le cadre de sa politique climat, le groupe a pour objectif de réduire ses émissions de CO₂ de 8 % par tonne d'acier d'ici 2020, par rapport à 2007.

Le tableau de bord d'indicateurs clés de performance d'ArcelorMittal en France a été consolidé autour des dix piliers. En 2017, un travail d'évaluation des progrès accomplis sur chacun des dix enjeux a été réalisé par ArcelorMittal en France et transmis au groupe, dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue.

Enjeux	Thèmes	Indicateurs clés publiés	Donnée 2017 - France sauf indication contraire
Santé, sécurité et bien-être au travail pour nos salariés	Sécurité	Taux de fréquence d'accidents de travail avec arrêt	1,62
		Nombre d'accidents mortels	0
	Santé	Taux d'absentéisme	4,1 %
		Effectifs en équivalents temps plein	15 840
	Emploi	Part de l'effectif en contrat à durée indéterminée (CDI)	94,7 %
		Nombre d'embauches	1 439 (dont 834 en CDI)
		Nombre de départs	1 388
	Diversité	% de femmes	14,5 %
	Dialogue social	Nombre de réunions avec les organisations syndicales au niveau national	32
	Formation	Nombre d'heures de formation par salarié par an	31
Des produits pour des styles de vie plus durables	Innovation	Dépenses consacrées à la R&D (en millions de dollars)	139
Des produits pour des infrastructures plus durables	Innovation		
Une utilisation responsable des ressources	Recyclage de l'acier	Part de ferrailles utilisées par tonne d'acier liquide dans la filière fonte	18,2 %
	Résidus et déchets	% de résidus de production valorisés	89,5 %
Une utilisation réfléchie de l'air, de l'eau et des territoires	Air	Poussières générées par tonne d'acier liquide (en kg)	0,22
	Eau	Eau consommée par tonne d'acier liquide (en m ³)	2,12
Une utilisation responsable de l'énergie pour un avenir bas carbone	Efficacité énergétique	Énergie consommée par tonne d'acier (en GJ)	21,81
	Changement climatique	Émissions de CO ₂ par tonne d'acier (en teq CO ₂)	1,94

Enjeux	Thèmes	Indicateurs clés publiés	Donnée 2017 - France sauf indication contraire
Une chaîne d'approvisionnement fiable et efficace pour nos clients	Achats responsables	Nombre de fournisseurs évalués au regard du code de conduite du Groupe (donnée groupe)	357
Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour demain	Talents	Nombre de chercheurs permanents et temporaires	791
Une contribution citoyenne partagée et valorisée	Développement économique et social	Total de la contribution socio-économique (en millions d'euros)	3 562



Notre performance

01 Santé, sécurité et bien-être au travail pour nos salariés

Parmi les objectifs prioritaires d'ArcelorMittal pour ses salariés figurent des conditions optimales de santé et de sécurité au travail, ainsi que le sentiment d'implication dans la réussite du groupe. ArcelorMittal œuvre également pour valoriser la diversité au travail, l'intégrité, le respect des hommes et des femmes et le développement du potentiel de chacun.



Thèmes	Indicateurs clés publiés	Donnée 2017 France
Sécurité	Taux de fréquence d'accidents de travail avec arrêt	1,62
	Nombre d'accidents mortels	0
Santé	Taux d'absentéisme	4,1 %
	Effectifs en équivalents temps plein	15 840
Emploi	Part de l'effectif en contrat à durée indéterminée (CDI)	94,7 %
	Nombre d'embauches	1 439 (dont 834 en CDI)
	Nombre de départs	1 388
Dialogue social	Nombre de réunions avec les organisations syndicales au niveau national	32
Formation	Nombre d'heures de formation par salarié par an	31
Diversité	% de femmes	14,5 %

Sécurité

ArcelorMittal est engagé depuis plusieurs années dans une démarche visant l'objectif de zéro accident mortel et zéro blessure. Cette année, le taux de fréquence des accidents avec arrêt d'ArcelorMittal en France a légèrement augmenté, passant de 1,57 à 1,62.

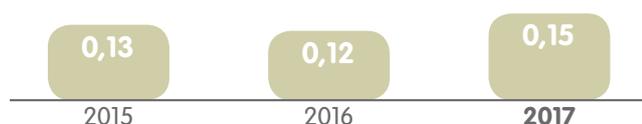
L'éradication des risques en matière de sécurité est une priorité pour le groupe ArcelorMittal, qui au niveau mondial a indexé une partie de la rémunération variable des managers sur le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt.

0 accident mortel en 2017

Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt



Taux de gravité des accidents du travail



ArcelorMittal s'investit pour que chaque heure travaillée sur ses sites le soit en toute sécurité, pour l'ensemble des personnes opérant dans ses installations, salariés comme sous-traitants. La sécurité au travail est une priorité absolue pour le groupe, qui s'engage sur le long terme pour maîtriser les risques et réduire l'occurrence de

Une journée Santé-Sécurité axée sur la prévention des risques

À l'occasion de la journée Santé-Sécurité, en avril 2017, le site de Florange a inauguré une plateforme de démonstration pour la sécurisation des lignes de production, élaborée par ArcelorMittal avec 23 entreprises partenaires. Réplique parfaite de lignes de production, elle permet de montrer et de tester des solutions pour éliminer les risques d'accident. La plateforme a également vocation à être un outil de formation pour les opérateurs, et de simulation pour les services de maintenance pour ArcelorMittal et les entreprises partenaires.

3 000 heures de conception / 600 heures d'installation / 2 automates de sécurité

faits accidentels. Dans ce cadre, tous les sites industriels d'ArcelorMittal en métropole sont certifiés OHSAS 18001 (Management de la santé et de la sécurité au travail) et de nombreuses actions de formation et de prévention sont menées au quotidien.

Nombre d'accidents mortels



En 2017, ArcelorMittal a mis de nouvelles procédures en place pour analyser les presque-accidents majeurs et des plans d’actions correctifs ont été déployés. Au niveau du groupe ArcelorMittal, entre 2016 et 2017, la remontée et le traitement de ces incidents majeurs ont été multipliés par 6.

Le programme « Take Care », lancé en 2015, vise à former et sensibiliser les équipes présentes sur les sites à la sécurité. Ce programme est fondé sur dix règles d’or et

trois actions clés : Reconnaître les dangers, S’exprimer et S’impliquer dans la prévention.

À l’occasion de la Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail, marquée tous les ans chez ArcelorMittal par une journée spécifique, les sites en France se sont mobilisés autour du programme « Take Care ». Accompagné du slogan « Ensemble pour la sécurité », Take Care appelle les personnes travaillant sur les sites à faire attention à eux-mêmes, à leurs équipes, à leurs collègues et partenaires.

Santé

Les collaborateurs d’ArcelorMittal en France peuvent régulièrement faire face à des risques pour leur santé : exposition au bruit, port de charges lourdes, utilisation de produits chimiques, rythmes de travail, risques psychosociaux... ArcelorMittal s’investit quotidiennement pour réduire ces risques au sein des sites industriels et fournir du matériel et des équipements de protection adéquats aux collaborateurs. La démarche sur la prévention des risques psychosociaux a également été renforcée comme chez ArcelorMittal Atlantique et Lorraine avec 10 nouveaux groupes de travail.

2^e édition du mois sans tabac

Après le succès de l’initiative en 2016, ArcelorMittal Atlantique et Lorraine a renouvelé sa démarche de sensibilisation des salariés pour les encourager à arrêter de fumer. Cette année, les managers QHSE se sont fortement mobilisés aux côtés des équipes médicales pour organiser des rencontres dans les différents départements et sensibiliser les salariés : distribution de kits de sensibilisation, consultations médicales, encouragements au quotidien... Ces mesures ont permis à 41 fumeurs volontaires d’être suivis dans leur démarche !

À noter : le périmètre des données RH reportées aux paragraphes « Emploi », « Diversité » et « Formation » ci-dessous a varié sensiblement entre 2015 et 2016 avec l’intégration de neuf sociétés supplémentaires dans le périmètre de consolidation RH, représentant plus de 3 300 salariés supplémentaires. En conséquence, les données

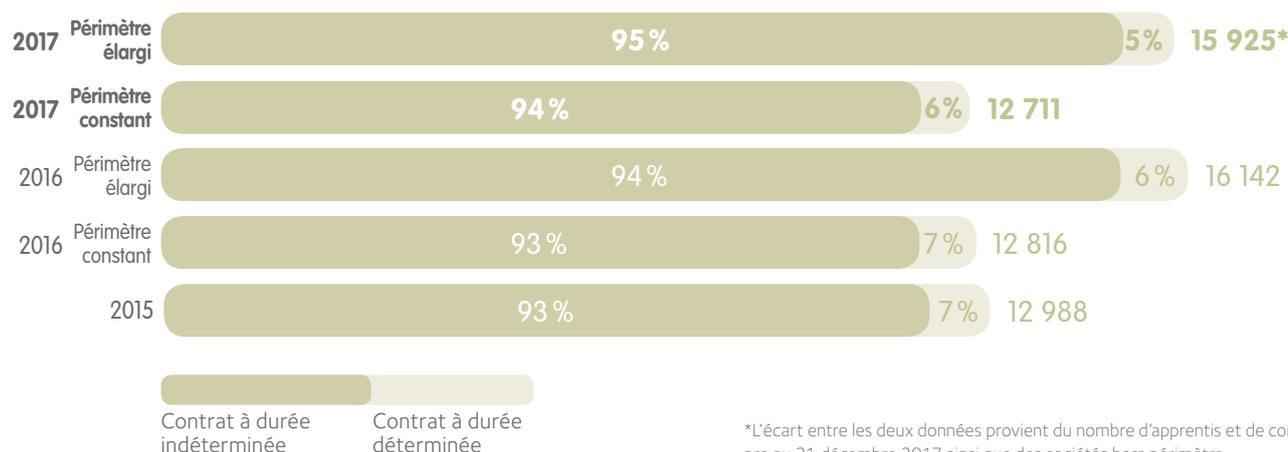
2016 et 2017 sont présentées sur deux périmètres différents dans ces trois paragraphes : sur le nouveau périmètre élargi, ainsi qu’à périmètre constant pour des raisons de comparabilité. Pour les sections « Sécurité » et « Dialogue social », les données portent depuis plusieurs années sur l’ensemble du périmètre d’ArcelorMittal en France.

Emploi

Les compétences des femmes et des hommes de l’entreprise et leur implication sont autant d’atouts qui

permettent à nos sites de renforcer leur performance globale, économique et environnementale. Le savoir-faire, l’expérience et le développement de chacun sont conçus comme des priorités.

Répartition des effectifs par type de contrat (ETP)



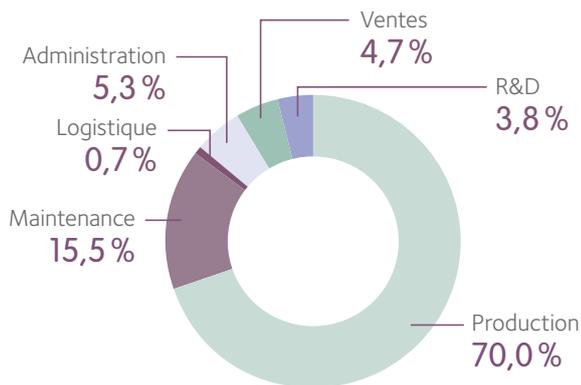
*L'écart entre les deux données provient du nombre d'apprentis et de contrats pro au 31 décembre 2017 ainsi que des sociétés hors périmètre

ArcelorMittal est un employeur important sur le territoire français. Au 31 décembre 2017, le groupe employait 15 840* équivalents temps plein en France, dont une grande majorité en contrat à durée indéterminée (94,7 % en 2017 sur le périmètre élargi). Les CDD en 2017 sont en majorité des contrats en alternance.

Le taux d'absentéisme des salariés en CDI d'ArcelorMittal en France est de 4,1 % à périmètre élargi en 2017 (3,8 % à périmètre constant), en légère hausse par rapport à 2016 (4 %).

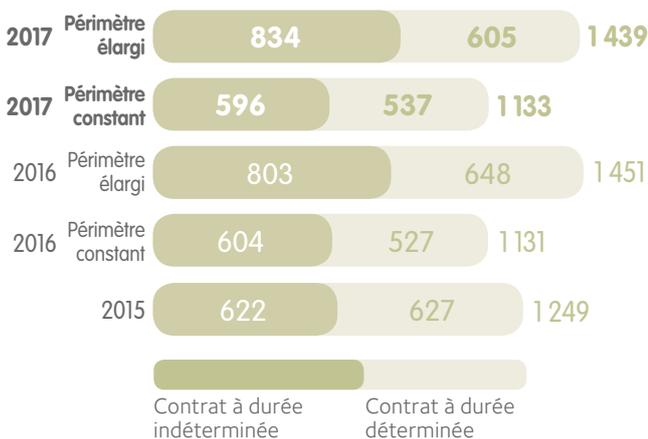
La majeure partie de l'effectif travaille dans le domaine de la production ou de la maintenance. Une autre partie des salariés œuvre pour la recherche et le développement, sans oublier les fonctions supports à la production. Les cadres représentent un peu plus de 20 % des effectifs, soit 3 315 personnes en 2017 sur le périmètre élargi.

Répartition des collaborateurs par métier en 2017



En 2017, ArcelorMittal France a réalisé 1 439 embauches dont 834 en contrat à durée indéterminée (CDI) et 605 en contrat à durée déterminée (CDD) soit une augmentation de la part d'embauche en contrats à durée indéterminée par rapport à l'année précédente.

Embauches en nombre de salariés



En moyenne, ArcelorMittal en France comptait 1 383 intérimaires par mois dans ses effectifs à périmètre élargi (1 102 à périmètre constant). La durée moyenne du contrat des intérimaires est de 59 jours en 2017. Au cours de l'exercice, 285 intérimaires ont été embauchés dont 122 en CDD et 163 en CDI à périmètre élargi (respectivement 134 et 121 à périmètre constant). Les principales raisons du recours à l'intérim sont l'accroissement temporaire de l'activité et le remplacement de salariés absents.

L'alternance, un pari gagnant

ArcelorMittal accorde une importance toute particulière à la formation des talents de demain. En 2017, 1 069 jeunes étaient employés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sur les sites du groupe en France. Ces 1 069 apprentis, dont un tiers de jeunes femmes, préparent plus de 30 métiers différents dans les domaines de la production, de la maintenance, de la R&D, du commercial et des fonctions support, avec des taux de réussite aux examens proches de 90 %.

En formant les jeunes à ses métiers, ArcelorMittal prépare les compétences de demain.

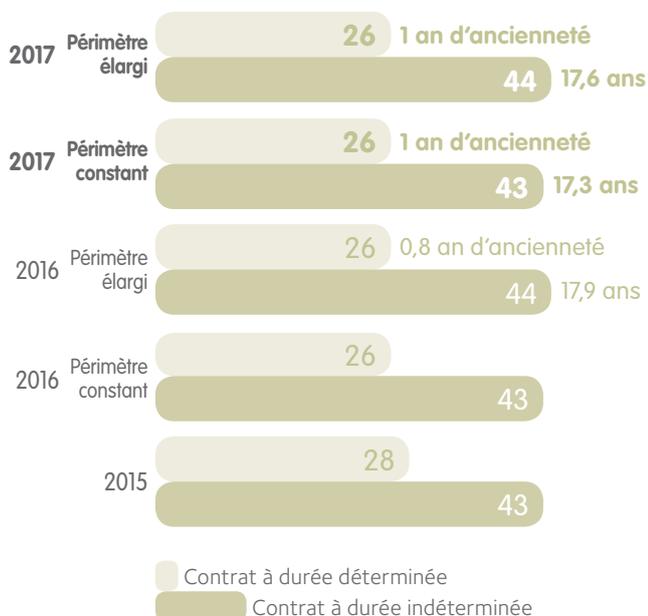
Temps de travail

Afin d'aménager les horaires et les emplois des salariés d'ArcelorMittal qui le souhaitent, il est possible de recourir au temps partiel. En 2017, sur le périmètre élargi, 5,1 % des salariés travaillaient à temps partiel.



La moyenne d'âge est de 44 ans pour les salariés en CDI en 2017 et de 26 ans pour les salariés en CDD (périmètre élargi). L'ancienneté moyenne est de près de 18 ans pour les collaborateurs en CDI en 2017, tout comme en 2016.

Moyenne d'âge et ancienneté moyenne par type de contrat



Enfin, ArcelorMittal poursuit une politique d'emploi en faveur de postes qualifiés et déploie des politiques d'accompagnement de l'adaptation de ses effectifs chaque fois que nécessaire. De manière globale, au niveau d'ArcelorMittal en France, 1 388 salariés ont quitté l'entreprise en 2017 sur le périmètre élargi, dont 922 en CDI, soit une légère baisse par rapport à 2016 (1 393). Les départs des salariés en CDI sont principalement dus aux départs en retraite.

Sorties en nombre de salariés



Dialogue social

La politique contractuelle menée par ArcelorMittal en France avec ses partenaires sociaux revêt une grande importance. La prise en compte des objectifs du groupe ArcelorMittal pour assurer son développement et sa pérennité ainsi que la prise en charge des questions liées aux intérêts individuels et collectifs des salariés contribuent à une dynamique positive. Ainsi, en 2017, 32 réunions avec les organisations syndicales ont eu lieu au niveau national (comprenant les réunions de négociation, les commissions de suivi d'accords nationaux et les réunions spécifiques avec les représentants syndicaux nationaux). Au niveau des sociétés et des sites, le dialogue est également étroit et extrêmement régulier, avec au total plusieurs centaines de réunions par an.

La totalité des salariés d'ArcelorMittal en France sont couverts par une convention collective, qu'il s'agisse de la convention nationale de la sidérurgie, de la convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie et/ou des conventions collectives territoriales de la métallurgie.

En 2017, ArcelorMittal a perdu 1 807 jours de travail pour cause de grève sur l'ensemble de ses sites. Néanmoins, près de la moitié (47 %) de ces jours

Enquête de satisfaction auprès des collaborateurs

ArcelorMittal a mis en place une enquête biennale, appelée « Speak up ! Survey », permettant de mesurer le taux de satisfaction des cadres au niveau du groupe.

En parallèle, certaines entités organisent à leur niveau leur propre enquête, en alternance avec l'enquête groupe. Ainsi, une enquête appelée « Votre avis compte », est réalisée au niveau local par ArcelorMittal Atlantique et Lorraine pour l'ensemble des salariés de l'entreprise. Cette enquête connaît un taux d'engagement grandissant (75 % en 2017 contre 71 % en 2015) et révèle la satisfaction des collaborateurs vis-à-vis d'ArcelorMittal Atlantique et Lorraine en matière de perception du marché et d'orientation client, d'excellence opérationnelle (culture de la performance, coopération entre départements) et d'engagement durable (attachement à l'entreprise, environnement et bien-être au travail). D'autres points, tels que la communication ascendante et descendante, font partie des axes d'amélioration.

perdus en 2017 sont liés à des grèves non imputables à ArcelorMittal, en particulier au mouvement national de protestation contre les nouvelles lois sociales. Les grèves imputables à ArcelorMittal en France en 2017 représentent 963 jours perdus.

Nombres de jours perdus pour cause de grève



Les différentes sociétés d'ArcelorMittal en France mènent des politiques salariales qui se traduisent dans la majeure partie des cas par des accords avec les partenaires sociaux.

En 2017, les augmentations salariales individuelles et collectives ont été comprises entre 1,0 % et 1,5 % et prévoient une prime jusqu'à 200 € dans les entités ayant signé un accord à l'issue des négociations annuelles obligatoires et 0,5 % pour celles n'ayant pas signé d'accord.



De nouveaux accords pour de nouvelles garanties

Deux accords nationaux ont été signés en 2017. Le premier est l'accord de groupe Cap 2020 qui définit des dispositifs d'organisation du travail permettant d'offrir un cadre de référence stable aux salariés des sociétés entrant dans son champ d'application. Cet accord, conclu pour une durée de 3 ans, recherche l'équilibre entre les besoins de l'entreprise et les attentes du personnel. L'accord Cap 2020 définit les différents régimes horaires pratiqués dans les entreprises du champ d'application et les outils de gestion collective et/ou individuelle du temps de travail (temps partiel, compte épargne temps et compteur temps collectif). Il propose également des dispositifs spécifiques de gestion de l'emploi

des seniors. Enfin, il pose les principes d'un droit à la déconnexion et met en place la possibilité d'un travail à distance occasionnel.

Le second est l'accord mobilité 2017, qui vient en complément des dispositions des accords GPEC et qui a pour vocation d'encourager la mobilité interne, professionnelle ou géographique, de l'ensemble des salariés. Cet accord résulte d'une volonté de développer les possibilités de changement de métier dans les parcours professionnels et de faciliter les évolutions vers des métiers pour lesquels l'entreprise doit assurer la pérennité de son savoir-faire et de ses compétences.

Formation

La formation continue est essentielle pour le développement, l'évolution des salariés et la performance du groupe. Elle est une priorité pour ArcelorMittal en France, qui investit pour le maintien et le renouvellement des compétences de ses équipes. Sur la base d'environ 80 % des effectifs, le nombre total d'heures de formation sur les sites d'ArcelorMittal en France en 2017 est de 437 094 heures, correspondant à 31 heures de formation par salarié et par an. Par ailleurs, plus de 3 700 heures de formation ont été délivrées aux collaborateurs, via des e-learning, pour les

sensibiliser aux enjeux de lutte contre la corruption ou encore de la protection des données personnelles.

Nombre total d'heures de formation



Développer les compétences des salariés sur tous les fronts

Dans le cadre de la semaine de la formation ArcelorMittal (Learning Week), la mobilisation a été forte chez ArcelorMittal Atlantique et Lorraine. Pour la cinquième année consécutive, les équipes ressources humaines ont rencontré les salariés pour les sensibiliser à la formation. Elles ont échangé sur

de nombreux thèmes tels que le nouveau dispositif formation, le Compte Personnel de Formation (CPF), l'offre de formation en e-learning d'ArcelorMittal University ou encore le programme consacré à la sécurité Take Care. Près de 400 salariés d'ArcelorMittal Atlantique et Lorraine y ont participé.

Diversité

Poursuivre les efforts pour atteindre l'égalité homme – femme

Pour ArcelorMittal en France, être une femme dans l'industrie sidérurgique ne doit plus constituer une exception. Qu'elles soient techniciennes de maintenance ou responsables qualité, chercheuses en R&D ou apprenties en production, les femmes occupent aujourd'hui tous

les métiers chez ArcelorMittal. L'entreprise a pour objectif de soutenir l'égalité des chances et d'élargir son vivier de talents en recrutant et promouvant les femmes au sein de ses structures.

14,5 %
de femmes

Ainsi, ArcelorMittal a recruté 156 femmes en contrat à durée indéterminée en 2017, soit une augmentation de 45 % par rapport à 2016. ArcelorMittal en France compte 14,5 % de femmes parmi ses salariés (CDI et CDD

Des femmes d'acier

Un réseau de salariées du site de Fos-sur-Mer, baptisé les « Femmes de steel », mène de nombreuses opérations chaque année pour faire découvrir aux jeunes filles et jeunes femmes les activités, les métiers et les possibilités d'apprentissage, de stages et d'emplois d'ArcelorMittal. L'une des actions phares est la journée portes ouvertes réservée à 150 collégiennes et lycéennes, organisée par des femmes exerçant des fonctions opérationnelles (techniciennes de maintenance, opératrices de production, chefs d'équipes postées, ingénieures...). Objectif : donner envie aux jeunes femmes de s'investir dans une carrière dans le secteur industriel et transmettre la passion du métier.

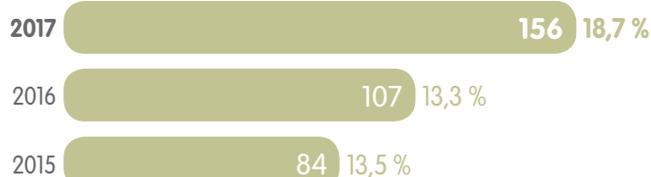
Une crèche pour les enfants des salariés

Dans le cadre de l'accord relatif à l'égalité professionnelle, la Direction et les partenaires sociaux du site de Fos-sur-Mer s'étaient engagés à accompagner la parentalité, notamment en ouvrant une crèche destinée aux enfants de salariés. Une structure d'accueil de jeunes enfants de 2 mois et demi à 3 ans, opérée par Crèches de France, a ouvert ses portes en août 2017 sur la commune de Port de Bouc. La crèche, conventionnée CAF, propose 30 places au personnel ArcelorMittal et 5 aux habitants de la commune. Le chantier a fait appel à des entreprises de construction employant du personnel dans le bassin d'emploi et la crèche a permis la création de 9 emplois.

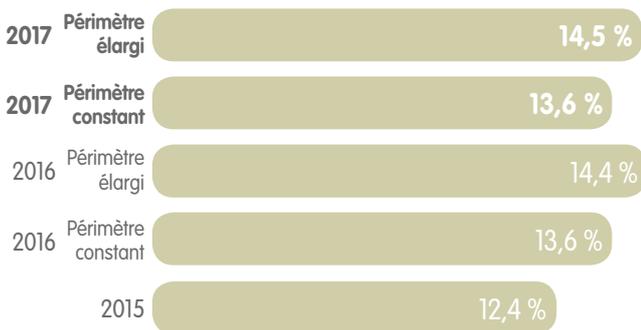
inclus), un pourcentage en hausse continue depuis 2014. Parmi ces femmes salariées en France, 14 % ont le statut ArcelorMittal à haute responsabilité de Managers.

En terme de rémunération, au cours des négociations avec les partenaires sociaux, une analyse est systématiquement réalisée sur les salaires par genre et par régime de travail, notamment temps plein et temps partiel. Des plans d'action par entité sont déclinés avec l'objectif de réduire les écarts. Différentes actions sont également menées au niveau des sites pour encourager la diversité.

Nombre de femmes embauchées en CDI et % de femmes parmi les embauches en CDI



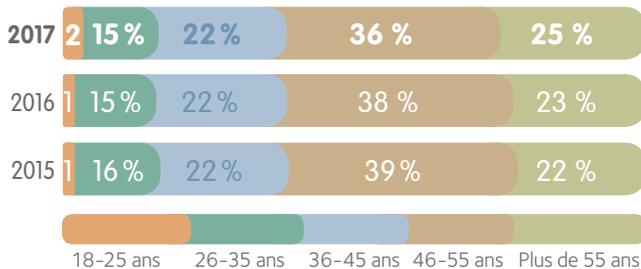
% de femmes salariées



Les seniors

La part des seniors de plus de 55 ans parmi les CDI cadres est en légère augmentation au sein d'ArcelorMittal en France : elle se situe autour de 25 % (périmètre élargi).

Répartition de l'effectif CDI cadres par tranches d'âges en %



Les personnes en situation de handicap

ArcelorMittal en France œuvre pour l'accès et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap. En 2017, 3,78 % des salariés travaillant au sein d'ArcelorMittal en France ont déclaré se trouver

Le site de Dunkerque sensibilise les jeunes femmes aux carrières scientifiques

L'association Elles Bougent et l'UPSTI (l'Union des Professeurs de Sciences et Techniques Industrielles) ont mené en 2017 la 5^e édition des Sciences de l'Ingénieur au Féminin dans des collèges et des lycées en France pour sensibiliser les jeunes femmes aux carrières scientifiques. Des collaboratrices du site de Dunkerque sont intervenues pour partager leur expérience. « C'est la deuxième participation d'ArcelorMittal à cette journée sur le bassin dunkerquois et cela a été une réussite. La démarche a été appréciée autant par les élèves que par l'établissement. Les échanges ont été riches et dynamiques et les élèves se sont montrés curieux à la fois sur notre parcours pour leur future orientation et surtout pour comprendre ce qui avait motivé nos choix » ont-elles souligné après leur intervention.

en situation de handicap, soit 624 salariés (équivalent temps plein). En comptant les travaux confiés à des établissements et services d'aide par le travail (ESAT), le taux redressé s'établit à 4,27 %. ArcelorMittal en France a versé 677 269 euros à l'AGEFIPH en 2017. Des actions pour promouvoir l'embauche de personnes en situation de handicap ont été lancées dans les sites.

ArcelorMittal Méditerranée s'engage avec un accord de progrès sur le handicap

En 2017, ArcelorMittal Méditerranée a signé un Accord Handicap avec les organisations syndicales, dans la continuité de la convention Agefiph mise en place en janvier 2015. Comment créer un climat de confiance pour que les personnes en situation de handicap puissent exercer sereinement leur activité professionnelle ? Comment accompagner les managers et les collègues des personnes

en situation de handicap pour être moteur de leur intégration ? C'est à ces deux questions que répond l'accord handicap et c'est tout l'enjeu pour les sites de Fos-sur-Mer et Saint Chély d'Apcher. Parmi les actions qui seront déployées d'ici à 2020, le recrutement, la formation, la sensibilisation et l'adaptation des postes et des rythmes de travail sont au cœur de la démarche.

02 Des produits pour des styles de vie plus durables

Pour ArcelorMittal, il est crucial que les concepteurs de produits, industriels et clients choisissent l'acier pour les produits qui réclament robustesse, longévité et compétitivité. Dans ce cadre, ArcelorMittal doit démontrer la contribution que l'acier peut apporter à de meilleurs produits ainsi qu'à des styles de vie plus durables.



Thèmes	Indicateurs clés publiés	Donnée 2017 France
Innovation	Dépenses consacrées à la R&D (en millions de dollars)	139

De manière générale, 55 % des dépenses globales de la recherche et développement (R&D) d'ArcelorMittal sont consacrées à la R&D

Produits. En 2017, ArcelorMittal a lancé 21 nouveaux produits en faveur de styles de vie plus durables.

21 nouveaux produits pour des styles de vie durables lancés en 2017



Automobile

Secteur en mutation, l'automobile fait face à d'importants défis liés à la transition énergétique, notamment en ce qui concerne l'empreinte carbone. ArcelorMittal a réalisé des progrès techniques extrêmement significatifs pour ce marché en concevant trois générations successives d'aciers à très haute résistance (Advanced High Strength Steels, AHSS). Ces aciers permettent aux constructeurs automobiles de réaliser des véhicules plus légers et moins émetteurs de gaz à effet de serre. Les caractéristiques mécaniques de ces aciers leur donnent par ailleurs une résistance plus élevée, assurant au véhicule un meilleur comportement en cas de collision. Ces technologies ont ainsi permis une réduction de 25 % du poids moyen de la structure des véhicules depuis les années 1980, tout en améliorant leurs performances et leur sécurité.

« Alors que les solutions de mobilité se tournent vers l'électrique, nos relations pérennes avec nos clients nous rendent confiants sur l'avenir de l'acier dans cette transition et au-delà. Pour nos clients et pour la société, la sécurité restera notre priorité – et l'acier maintient ici tout son avantage compétitif – allié à la durabilité, la flexibilité, le poids et la gestion des coûts. Il n'y a aucun autre matériau qui permette de combiner toutes ces qualités en un seul et unique produit. »

Jean-Luc Thirion – Directeur de la R&D pour le secteur automobile

S-in motion®, l'innovation au service de la sécurité routière

L'initiative S-in motion® d'ArcelorMittal participe aux efforts des constructeurs automobiles pour garantir sécurité et confort aux conducteurs et passagers. S-in motion® est un catalogue de solutions acier appliqué à l'ensemble de la structure d'un véhicule. Sa finalité est d'optimiser l'utilisation de l'acier en combinant allègement significatif et compétitivité. Déclinée depuis 2010 sur différents types de véhicules, une étude S-in motion® a été réalisée en 2017 sur des sièges avant de véhicules avec, pour résultat, un allègement de 18,3 % des sièges tout en assurant des conditions de conduite optimale.

En 2018, S-in motion® (re)visitera les véhicules électriques en prenant en compte les derniers développements réalisés par les constructeurs automobiles dans ce domaine.

Emballage

ArcelorMittal développe dans le secteur de l'emballage des solutions innovantes pour chaque marché, comme celui des denrées alimentaires. La production d'aciers plus fins et donc plus légers, respectant les normes environnementales et dotés de qualités de résistance et de ductilité élevées, permet une offre de produits différenciée pour la fabrication de boîtes embouties aux formes complexes.

03 Des produits pour des infrastructures plus durables

ArcelorMittal a pour objectif de faire de l'acier le matériau de choix pour les projets de construction et d'infrastructures. Pour cela, le groupe travaille à convaincre les donneurs d'ordre, les concepteurs et les constructeurs de la valeur de l'acier.



Thèmes	Indicateurs clés publiés	Donnée 2017 France
Innovation	Dépenses consacrées à la R&D (en millions de dollars)	139

En 2017, ArcelorMittal a lancé 26 nouveaux produits en faveur d'infrastructures plus durables. ArcelorMittal contribue ainsi activement au développement des infrastructures (bâtiment, transport, énergie) à travers ses innovations.

26 produits pour des infrastructures plus durables lancés en 2017

Construction

Le secteur du bâtiment est confronté à des choix complexes de matériaux qui influencent le caractère durable des constructions. Pour développer l'usage de l'acier dans la construction, le groupe met à la disposition des architectes, ingénieurs et concepteurs de bâtiments une palette d'outils de plus en plus large : logiciels de simulation, outils de comparaison des matériaux, « Orange Book » présentant les aciers de structure... Le groupe a également développé son propre outil d'analyse de cycle de vie pour les bâtiments.

Répondant à ces problématiques, les produits proposés par ArcelorMittal permettent de réduire les quantités totales de matériaux nécessaires à la construction des bâtiments. Ils diminuent ainsi l'empreinte carbone des

activités de production, transport et assemblage. Enfin, l'efficacité énergétique meilleure offerte par les solutions acier permet également une réduction des émissions de gaz à effet de serre générées par le bâtiment pendant son utilisation. Preuve de son action accrue en matière d'analyses de cycle de vie et de déclarations environnementales de produits (DEP), ArcelorMittal a rejoint l'IBU, l'institut allemand pour la construction et l'environnement, en 2016. Cet institut, qui est une référence dans son domaine, est spécialisé dans la labellisation durable des produits et matériaux destinés à la construction.

En 2017, ArcelorMittal a publié 6 DEP et 5 sont en cours de réalisation.

Steligence®, la révolution dans l'univers de la construction

En juin 2018, ArcelorMittal a présenté Steligence®, un nouveau concept d'utilisation de l'acier dans l'industrie du bâtiment. Ce concept, qui révolutionne les techniques de construction, considère les bâtiments de manière intégrée, où chaque élément fait partie d'un tout. Steligence® tire également parti du caractère infiniment recyclable de l'acier. Dès l'origine, les architectes peuvent envisager le cycle de vie, la recyclabilité et, finalement, la revalorisation d'un ouvrage et de ses composants : soit parce que ses composants en acier seront refondus, soit parce que les éléments modulaires en acier seront directement réutilisables dans de nouveaux bâtiments.



Energie

Depuis de nombreuses années, ArcelorMittal fournit des produits tubulaires, des plaques en acier et des pièces structurales de plateformes pétrolières aux secteurs pétroliers et gaziers. La transition énergétique ouvre des perspectives supplémentaires en poussant le groupe vers des technologies nouvelles plus propres et plus efficaces, où l'innovation joue un rôle essentiel.

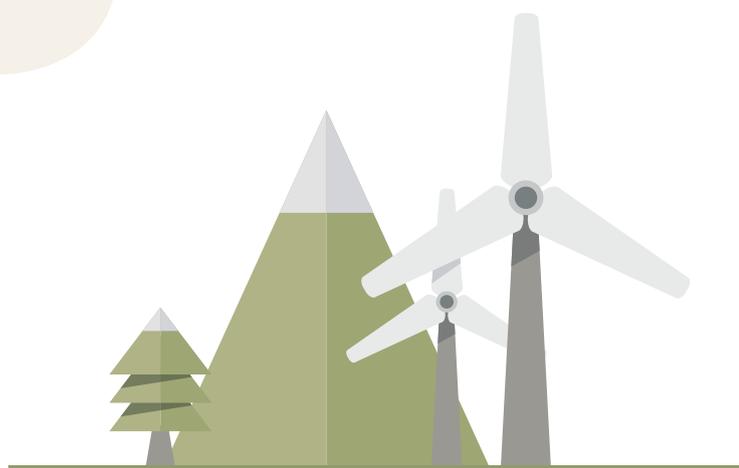
ArcelorMittal fabrique ainsi notamment de l'acier pour les fondations, les structures métalliques et les turbines des éoliennes offshore et onshore, qui ont bénéficié des allègements significatifs de l'acier au cours des années écoulées. Une série de produits concerne également les générateurs d'énergie solaire. Enfin, le groupe fournit des produits acier à l'industrie nucléaire et développe des solutions de pointe pour les cuves de transport de gaz naturel liquéfié.

De l'énergie solaire produite sur le site de Fos-sur-Mer

ArcelorMittal Méditerranée et EDF Energies Nouvelles ont inauguré en 2017 une centrale photovoltaïque sur le site de Fos-sur-Mer. Ce projet permet à ArcelorMittal de faciliter la production d'énergie en mettant à disposition 15 hectares qui accueillent plus de 45 000 panneaux photovoltaïques pour une production annuelle de 12 MW.

ArcelorMittal se développe dans l'énergie solaire

En janvier 2017, ArcelorMittal a repris les actifs de la société Exosun, spécialiste des systèmes de suivi solaire destinés aux centrales photovoltaïques, à Martillac (33). Déjà présent sur le marché de l'énergie solaire grâce à ses unités de fabrication de structures métalliques dédiées aux énergies solaires et son acier Magnelis®, ArcelorMittal fera bénéficier cette nouvelle entité d'importantes synergies industrielles, commerciales et de recherche et développement. « Grâce à l'acquisition des actifs d'Exosun, l'offre d'ArcelorMittal dans le domaine des énergies solaires prend une nouvelle dimension. Nous apporterons à nos clients l'expertise industrielle et les garanties qu'ils attendent pour mener à bien leurs projets et contribuerons plus encore à la transition énergétique » a souligné Johannes De Schrivjer, CEO de ArcelorMittal Projects.



04

Une utilisation responsable des ressources

Gérer efficacement les ressources naturelles tout en créant de la valeur pour les clients, les actionnaires et son environnement, constitue un enjeu prioritaire pour ArcelorMittal.

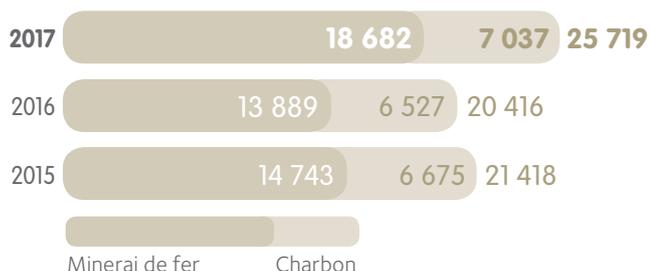


Thèmes	Indicateurs clés publiés	Donnée 2017 France
Recyclage de l'acier	Part de ferrailles utilisées par tonne d'acier liquide dans la filière fonte	18,2 %
Résidus et déchets	% de résidus de production valorisés	89,5 %

Consommation de matières premières

En 2017, la production a progressé de 9,4 % par rapport à 2016. Près de 18,7 millions de tonnes de minerai de fer en vrac et en pellets (boulettes) et plus de 7 millions de tonnes de charbon ont été nécessaires pour produire 10,6 millions de tonnes d'acier.

Consommation de matières premières (en milliers de tonnes)



Recyclage des ferrailles

La plus grande partie de la production d'acier d'ArcelorMittal en France se fait par la filière fonte (les hauts-fourneaux). Cette filière consomme du minerai de fer et du coke ainsi qu'une fraction d'acier recyclé : les ferrailles.

La seconde filière sidérurgique, la filière électrique, représentée en France par les aciéries d'Industeel au Creusot et à Châteauneuf enfourne quant à elle 100 % de ferrailles pour produire de l'acier.

La disponibilité de la ferraille sur le marché dépend du contexte économique et de la durée de vie des produits en acier. La ferraille est un élément incontournable dans la fabrication de l'acier et toute ferraille collectée et triée selon les standards de qualité est systématiquement recyclée. Les aspects qualité de la ferraille doivent être alignés sur les cahiers des charges des producteurs d'acier.

Les progrès dans le développement des filières de collecte et de préparation des produits usagés renforcent la nécessité d'une définition précise des caractéristiques des ferrailles à recycler, et plus précisément de leur teneur en fer.

Plus de **1,9** million de tonnes de ferrailles recyclées dans la production d'acier en 2017

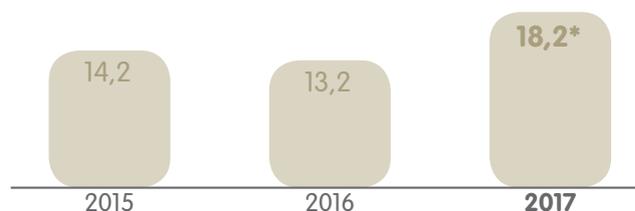
En France, ArcelorMittal produit essentiellement des aciers plats dont la teneur en métaux résiduels doit être très basse.

Par ailleurs, pour favoriser les progrès du recyclage de l'acier, ArcelorMittal mène des actions de long terme sur le cycle de vie des produits acier et leur préparation au recyclage. A titre d'exemple, un guide de recommandations pour l'amélioration du tri des emballages en acier a été élaboré dans le cadre de la modernisation des centres de tri, cofinancé par l'ADEME et CITEO.

La part de ferrailles utilisées par tonne d'acier dans la filière fonte par ArcelorMittal en France est en progression, passant de 13,2 % en 2016 à 18,2 % * en 2017 avec plus de 1,9 million de tonnes de ferrailles recyclées.

L'acier est un matériau permanent qui se recycle à l'infini.

% de ferrailles utilisées par tonne d'acier dans la filière fonte



*Évolution de la méthode de calcul (ferraille usagée et chutes neuves de production d'acier et de fabrication des produits)

Le recyclage des aciers usagés ne permet pas uniquement d'économiser des ressources en matières premières. Il contribue également à la réduction des émissions de CO₂.

Les émissions de CO₂ évitées grâce à la consommation de ferrailles par ArcelorMittal s'élèvent à 2 509 milliers de tonnes de CO₂ en 2017, en augmentation par rapport à 1 652 milliers de tonnes de CO₂ évitées en 2016.

Emissions de CO₂ évitées par le recyclage des ferrailles (en milliers de tonnes)



Résidus et déchets

En 2017, ArcelorMittal en France a généré environ 6 millions de tonnes de résidus de production de natures diverses, une valeur stable par rapport à 2016.

La majorité des résidus de production peuvent être valorisés de différentes manières : dans les procédés des cimentiers (voir encadré), dans les travaux publics (sur les routes par exemple) ou dans l'amendement agricole.

La part de résidus de production d'ArcelorMittal en France valorisés en interne ou par un tiers est de 89,5 %, une valeur stable par rapport à 2016.

Au sein d'ArcelorMittal en France, les résidus qui n'ont finalement pas pu être valorisés sont envoyés en centres de traitement ou d'enfouissement. Leur volume représente environ 2,3 % du total des résidus de production d'ArcelorMittal en France en 2017 (en hausse par rapport à 2016). Ces déchets sont composés

Produire du ciment vert à partir des coproduits de l'acier

Ecocem France, une coentreprise entre ArcelorMittal et Ecocem Materials, produit du « ciment vert » à Fos-sur-Mer depuis 2009 et à Dunkerque depuis le printemps 2018. L'entreprise récupère et broie le laitier sidérurgique, autrefois considéré comme un déchet de la production d'acier, qui peut ainsi entrer dans la composition du béton en substitution partielle du ciment. Ce laitier granulé de hauts-fourneaux valorisé en ciment écologique peut être mélangé directement dans le malaxeur à béton sans entrer par le circuit ciment traditionnel, ce qui a pour conséquence une empreinte CO₂ nettement plus faible. Un an de fonctionnement de l'usine Ecocem de Dunkerque économisera 492 000 tonnes de CO₂. Le site Ecocem de Dunkerque utilise également les gaz de hauts-fourneaux pour sécher la matière, valorisant ainsi un deuxième coproduit de l'usine ArcelorMittal toute proche.

de déchets industriels pour lesquels il n'existe pas de filière spécifique de valorisation et, pour une partie, de déchets dangereux.

Résidus de production (en milliers de tonnes), dont résidus valorisés (en %)



« Crassier » de Florange, retour sur une polémique

Fin juin 2017, ArcelorMittal a été accusé de déversements d'acide sur la zone de stockage de résidus (« crassier ») du site de Florange. ArcelorMittal a toujours fermement démenti ces accusations, et les analyses des sols et des eaux ont permis d'affirmer qu'aucune pollution n'avait eu lieu. En septembre 2018, le parquet de Thionville a confirmé dans un communiqué que les résidus concernés « ne présente[nt] pas, selon la réglementation en vigueur, un caractère dangereux »

et que « ce déversement (...) n'apparaît pas avoir eu d'impact sur l'environnement ».

Le parquet de Thionville a toutefois annoncé son intention de poursuivre ArcelorMittal pour gestion irrégulière de déchets : cette décision est liée au dépôt d'un résidu contenant des eaux usées, un déchet non dangereux mais dont le dépôt sur la zone de stockage des résidus n'est pas autorisé. ArcelorMittal fera valoir sa position et ses arguments de défense sur ce point dans le cadre de la procédure.

05 Une utilisation réfléchie de l'air, de l'eau et des sols

Il est essentiel que les parties prenantes d'ArcelorMittal puissent avoir confiance en sa gestion des ressources vitales telles que l'air, l'eau et les sols. Pour cela, le groupe doit agir et produire de façon responsable et transparente, prouver sa volonté de réduire ses impacts environnementaux et travailler en collaboration avec les partenaires et les communautés locales pour valoriser les ressources naturelles.



Thèmes	Indicateurs clés publiés	Donnée 2017 France
Air	SO ₂ - Emissions de dioxydes de soufre (kg par tonne d'acier liquide produite)	0,93
	NOx - Emissions d'oxydes d'azote (kg par tonne d'acier liquide produite)	1,29
	Poussières générées (kg par tonne d'acier liquide)	0,22
Eau	Eau consommée par tonne d'acier liquide (en m ³)	2,12
	Prélèvements d'eau (m ³ par tonne d'acier produite)	4,2

Air

La fabrication de l'acier génère notamment des poussières, des dioxydes de soufre (SO₂), des oxydes d'azote (NOx) et des composés organiques volatiles (COV). Après un pic atteint en 2014, les émissions de SO₂ sont en diminution et s'élèvent à 0,93 kg par tonne d'acier en 2017.

SO₂ - Emissions de dioxydes de soufre (kg par tonne d'acier liquide)



Depuis 2015, ArcelorMittal a mis en place de nombreuses initiatives sur les sites afin d'améliorer en continu les performances environnementales. Par exemple, l'entreprise a installé des systèmes de désulfuration des gaz de cokerie à Fos-sur-Mer et Dunkerque, investissements réalisés au cours des années précédentes. Les émissions de NOx atteignent 1,29 kg par tonne d'acier en 2017. Les émissions de poussières générées par les activités d'ArcelorMittal sont stables depuis 2014, à 0,22 kg par tonne d'acier.

NOx - Emissions d'oxydes d'azote (kg par tonne d'acier liquide)



Poussières générées (kg par tonne d'acier liquide)



Les principaux investissements réalisés par ArcelorMittal en France afin de réduire son impact sur l'environnement s'élèvent à 19,9 millions d'euros en 2017. Ces investissements incluent par exemple un bassin de rétention à Florange pour optimiser la gestion des effluents en cas d'averses ou d'orages.



Eau

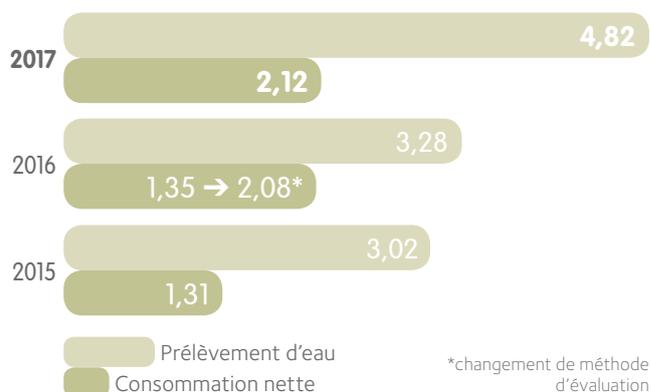
Lors de la production de l'acier, l'eau est utilisée dans le procédé industriel et pour le refroidissement des outils. Ces étapes consomment une quantité d'eau importante : c'est la raison pour laquelle ArcelorMittal en France cherche à rationaliser son usage et à optimiser les procédés. Le recyclage de l'eau ou le fonctionnement en circuit fermé sont des solutions possibles, utilisées par certains sites industriels d'ArcelorMittal en France.

Le prélèvement d'eau par tonne d'acier liquide produite s'établit à 4,82 m³.

La consommation d'eau nette a légèrement augmenté, passait de 2,08 m³ d'eau par tonne d'acier liquide produite en 2016 à 2,12 m³ en 2017.

Concernant les matières en suspension (MES) dans l'eau, différentes méthodes peuvent être utilisées

Prélèvement et consommation d'eau (m³ par tonne d'acier)



pour limiter l'impact de l'activité d'ArcelorMittal en France, allant de la collecte des eaux de ruissellement dans les parcs à ferrailles aux traitements des produits chimiques, graisses et solvants utilisés lors de la fabrication de l'acier.

Le site de Mardyck se dote d'un évaporateur pour une meilleure gestion des effluents

L'implantation d'un évaporateur sur le site de Mardyck répond à un double objectif : réduire l'impact environnemental des activités du site et diminuer les coûts de destruction des effluents. Ce nouvel investissement permet d'extraire l'eau présente dans les effluents et réduire ainsi le volume de déchets. Mis en activité en septembre

2017 après une année de travaux, cet évaporateur délivre des résultats prometteurs : les volumes envoyés en destruction ont diminué de 97 % et la demande chimique en oxygène (DCO) a également été réduite. Cette première année de test va permettre par ailleurs une économie de 500 000 euros.

Sols

Lorsqu'un projet d'ouverture ou de réfection d'un site voit le jour, ArcelorMittal met en place une étude rigoureuse d'impact du projet sur l'environnement, la biodiversité et les aspects sociaux. Cette étude a pour objectif d'identifier les conséquences potentielles de la nouvelle installation sur la population locale, son écosystème ainsi que sur l'eau et les sols.

Par ailleurs, le groupe assure un suivi rigoureux de ses sites fermés, qu'ils soient récemment désaffectés ou à l'état de friches industrielles. ArcelorMittal en France compte 35 friches industrielles historiques représentant une superficie totale de 350 hectares, et s'assure qu'elles sont conformes à la réglementation en vigueur, notamment en veillant à leur mise en sécurité et à la limitation de leur impact (grâce à la mise en place de réseaux de surveillance des eaux souterraines, par exemple).

Montataire – cession de l'ancien site des laminoirs à froid

Opération lancée en septembre 2016, la cession de l'ancien site des laminoirs à froid de Montataire illustre un changement de stratégie au sein d'ArcelorMittal Real Estate, passant d'une stratégie de démolition des sites avec cession des terrains libres de toute infrastructure, à une stratégie de cession des sites industriels en l'état, permettant une continuité industrielle. Ce site particulier dispose d'un tènement d'environ 25 hectares surmonté de halles industrielles d'environ 60 000 m². La cession a été réalisée le 29 décembre 2017. Ce site accueillera des sociétés industrielles, principalement liées au recyclage.

Enfin, huit grands sites représentant 300 hectares sont actuellement en reconversion ou présentent un potentiel de reconversion. Le processus de reconversion consiste à démanteler et dépolluer le site afin de le rendre viable

et le céder pour une nouvelle utilisation (logements, commerces...). Une surveillance accrue permet de suivre ces opérations, à l'issue desquelles un diagnostic de l'état des sols est conduit.

Biodiversité

ArcelorMittal Atlantique et Lorraine a poursuivi avec détermination sa démarche Biodiversité engagée en 2016 avec la publication d'une Charte de biodiversité. De multiples actions ont été menées en 2017 qui ont fait l'objet d'échanges et de communication. Ces dernières sont l'opportunité de sensibiliser les salariés, valoriser les bonnes pratiques et les points forts réalisés.

À titre d'exemple, une réserve ornithologique est installée sur le site de Mardyck, servant de refuge à 136 espèces d'oiseaux et le site de Florange a mis en place un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux afin de recenser et protéger les espèces présentes sur le site.

Lutter contre la pollution sonore

Les sites ArcelorMittal Atlantique et Lorraine sont pour la plupart situés à proximité immédiate des habitations de riverains. Pour limiter l'impact, ArcelorMittal Atlantique et Lorraine a déployé des actions allant de la rénovation de sites industriels à la formation des collaborateurs aux bonnes pratiques, en passant par des investissements de réduction de bruit.



06 Une utilisation responsable de l'énergie pour un avenir bas-carbone

ArcelorMittal a pour objectif de convaincre ses parties prenantes qu'il peut contribuer à un avenir bas-carbone. Cette contribution passe par la réduction de sa consommation d'énergie et de ses émissions de CO₂ ainsi que par le développement de produits innovants, qui aident ses clients et d'autres industries à réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de CO₂.



Thèmes	Indicateurs clés publiés	Donnée 2017 France
Efficacité énergétique	Energie consommée par tonne d'acier (en GJ)	21,81
Changement climatique	Emissions de CO ₂ par tonnes d'acier (en teq CO ₂)	1,94

Efficacité énergétique

Les progrès technologiques accomplis par ArcelorMittal ne concernent pas seulement les produits : ils permettent également de réaliser des économies d'énergie dans les opérations de fabrication et donc de réduire les coûts d'exploitation et les émissions de CO₂. Ainsi, en Europe, où les investissements en matière d'efficacité énergétique ont déjà permis de nombreuses améliorations, ArcelorMittal poursuit ses efforts afin de continuer à réduire sa consommation énergétique.

Le site de Saint Chély d'Apcher récupère la chaleur fatale

Le site ArcelorMittal de Saint Chély d'Apcher (Lozère) a inauguré début juin 2018 son raccordement au réseau de chaleur de la ville. La chaleur dégagée lors du refroidissement de l'acier est désormais récupérée et valorisée au sein de l'usine pour les besoins du procédé industriel, ainsi que pour le chauffage des halles. Le surplus de chaleur non utilisé sur le site est ensuite mis à disposition du réseau de chauffage de la ville et distribué vers une chaufferie qui alimente la piscine, des écoles, l'hôpital, des logements... Cette récupération de chaleur couvre des besoins énergétiques correspondant à la consommation d'environ 1 150 logements.

En France, les démarches de certification ISO 50001 et le programme d'audits énergétiques lancé par ArcelorMittal en 2015 permettent de dégager de

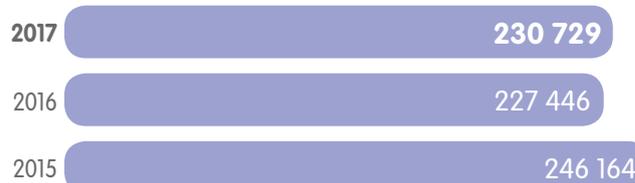
nouvelles pistes d'actions à mettre en œuvre. En 2017, quatre sites sont certifiés ISO 50001. L'ensemble du périmètre d'ArcelorMittal Atlantique et Lorraine a également été certifié en 2017. De même, ArcelorMittal Gandrange est certifié ISO 50001.

Une chaudière biomasse à Fos-sur-Mer

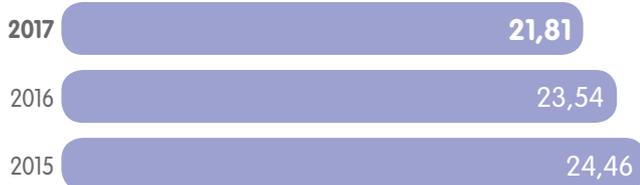
En 2017, le site de Fos-sur-Mer a trouvé une solution écologique et économique pour chauffer ses bureaux tout en recyclant les bois d'emballage inutilisés (environ 55 tonnes par mois). Financé par l'ADEME à hauteur de 55 %, ce projet permet un chauffage du site pendant près de 4 000 heures par an, aboutissant à un gain de 250 000 litres de fuel chaque année.

La consommation annuelle d'énergie primaire d'ArcelorMittal en France a augmenté de 1,5 % entre 2016 et 2017 atteignant 230 729 térajoules en 2017. En parallèle, le niveau d'intensité énergétique de la production a baissé, passant de 23,54 gigajoules à 21,81 gigajoules par tonne d'acier liquide entre 2016 et 2017.

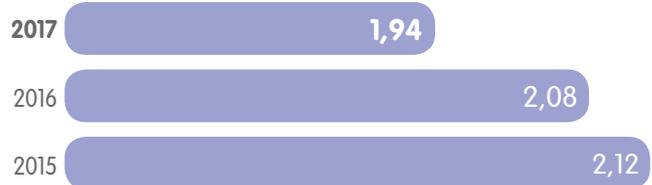
Consommation annuelle d'énergie primaire (en térajoules)



Intensité énergétique de la production (en gigajoules par tonne d'acier liquide)



Intensité carbone (tonnes équivalent CO₂ par tonne d'acier liquide)



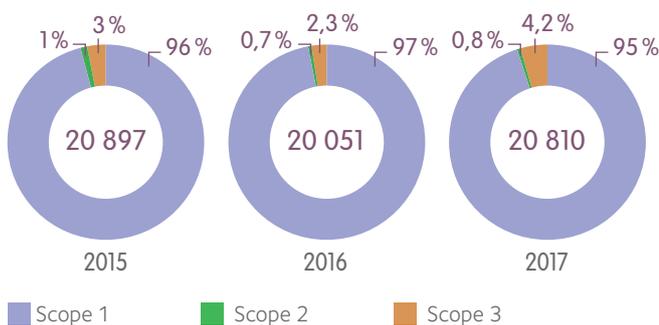
Le mix énergétique d'ArcelorMittal en France est constitué pour près des trois quarts de charbon et de coke, qui entrent dans le processus de production de l'acier. Le reste de la consommation d'énergie se répartit principalement entre l'électricité, le gaz et les dérivés du pétrole, ainsi que les commodités (vapeur et gaz industriels).

Carbone

En 2017, les programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ont été poursuivis sur les sites d'ArcelorMittal en France.

Les émissions de gaz à effet de serre d'ArcelorMittal en France ont augmenté d'environ 3,6 % en 2017. Elles s'élèvent à 20 810 milliers de tonnes en 2017 contre 20 051 milliers de tonnes en 2016. De son côté, l'intensité carbone a diminué, passant de 2,08 tonnes équivalent CO₂ par tonne d'acier liquide en 2016 à 1,94 en 2017.

Emissions de gaz à effet de serre : total et répartition par scope (milliers de tonnes équivalent CO₂)



Des technologies innovantes pour la réduction des émissions de carbone

Ces dernières années, les acteurs de la sidérurgie, et ArcelorMittal en tête, ont fait d'importants progrès et réalisé des investissements considérables pour réduire leurs émissions de CO₂. Aujourd'hui, la sidérurgie dépense 40 % moins d'énergie que dans les années 60 et rejette moins de CO₂ dans l'atmosphère : les usines les plus performantes d'ArcelorMittal émettent 1,7 tonne de CO₂ par tonne d'acier produit, contre en moyenne 2,7 tonnes en Chine par exemple. Ces progrès se heurtent toutefois aux limites des technologies actuelles et, pour progresser significativement, il faudrait aujourd'hui une véritable rupture technologique ou scientifique.

Recycler le CO₂ grâce aux algues à Fos-sur-Mer

ArcelorMittal Méditerranée explore des voies de réutilisation de gaz sidérurgiques riches en carbone. Sur le site de Fos-sur-Mer, ArcelorMittal collabore au projet VASCO 2. Ce programme d'étude consiste à tester une solution inédite de production de biomasse basée sur le recyclage biologique du CO₂ émis par les industries. Le CO₂ est récupéré dans de grands bassins, dont l'un est situé sur le site d'ArcelorMittal, et nourrit les micro-algues dans ces bassins. Les algues seront ensuite récoltées et transformées en biobrut, un carburant biologique.

ArcelorMittal teste en France certaines de ces technologies de rupture, notamment des modifications de son processus de production. Ainsi à Dunkerque, l'utilisation de gaz sidérurgiques à haute température est testée pour réduire le minerai de fer, ce qui permettrait de diminuer considérablement l'utilisation du coke et de mieux valoriser les gaz sidérurgiques.

Optimiser les déplacements professionnels

En 2017, dans le cadre du Plan de Déplacement Entreprise, ArcelorMittal en France a lancé plusieurs outils permettant aux salariés d'optimiser leurs déplacements professionnels et de limiter leur impact sur l'environnement. À titre d'exemple, chez ArcelorMittal Atlantique et Lorraine, AMALCAR est une application web et mobile, basée sur le volontariat, qui permet de mettre à disposition des places de voitures disponibles lors d'un trajet professionnel sur de petites et de longues distances. Par ailleurs, ArcelorMittal Centres de Services a lancé, en 2017, des formations à l'éco-conduite grâce à une plateforme de simulation ludique permettant aux salariés d'avoir un bilan chiffré sur leurs pratiques au volant, et une prise de conscience de l'intérêt d'une conduite adaptée, plus économique et plus respectueuse de l'environnement.



07 Une chaîne d'approvisionnement fiable et efficace pour nos clients

ArcelorMittal aspire à obtenir et conserver la confiance de ses clients en respectant leurs exigences, que ce soit dans le cadre de ses activités sidérurgiques et minières ou en ce qui concerne les fournisseurs de sa chaîne d'approvisionnement.



Thèmes	Indicateurs clés publiés	Donnée 2017 groupe
Achats responsables	Nombre de fournisseurs évalués au regard du code de conduite du groupe	357

Les clients, consommateurs, régulateurs et autres parties prenantes cherchent de manière de plus en plus systématique à connaître la provenance d'un bien ou des matières premières. De la même façon, les clients d'ArcelorMittal demandent de plus en plus d'informations sur sa chaîne d'approvisionnement ou ses opérations et attendent du groupe des réponses transparentes.

Focus Plan de Vigilance

Au titre de l'année 2017, ArcelorMittal France a établi son premier plan de vigilance. Ce dernier couvre les activités des différentes entités ainsi que celles de ses fournisseurs. Il s'appuie sur les politiques et les procédures du Groupe (droits de l'homme, Santé et Sécurité, Environnement, code pour un approvisionnement responsable) en place depuis de nombreuses années déjà et qui au fil du temps ont été enrichies et approfondies.

Rendez-vous sur france.arcelormittal.com, rubrique Notre responsabilité pour consulter notre plan de vigilance.

Une demande d'information grandissante de la part des consommateurs

Au cours de l'année 2017, les demandes de clients enquêtant sur la durabilité de leur chaîne d'approvisionnement se sont faites de plus en plus nombreuses. En conséquence, ArcelorMittal a renforcé ses engagements auprès de ses clients en matière de standards appliqués à ses fournisseurs, dans des secteurs aussi divers que l'automobile, la construction, les biens de consommation courante et les emballages. La plupart de ces demandes sont à mettre en lien avec les ambitions des clients d'ArcelorMittal en termes de développement durable, d'analyses de risques et d'environnements réglementaires.

Des exigences appuyées par un système de vérification

Le groupe ArcelorMittal conduit des *due diligences* auprès des nouveaux fournisseurs afin de vérifier que ceux-ci respectent ses exigences en termes d'éthique professionnelle. En outre, le Code pour un Approvisionnement Responsable d'ArcelorMittal (le « Code »), lancé en 2011, décrit la manière dont le groupe ArcelorMittal travaille avec ses fournisseurs et leur présente le seuil minimum d'exigences en matière de santé et de sécurité, de droits de l'homme et de normes éthiques et environnementales. Il sert à favoriser la promotion de pratiques commerciales durables par ses fournisseurs. Tous les nouveaux fournisseurs doivent signer ce Code.

En 2017, 357 fournisseurs stratégiques de matières premières, produits industriels, énergie et services logistiques notamment ont été évalués. Un dialogue a été engagé avec certains d'entre eux pour déterminer des pistes d'améliorations.

Politique du Groupe

Afin de répondre aux exigences grandissantes de nos clients et d'aller plus loin, ArcelorMittal a travaillé en 2016 sur une cartographie de ses risques au sein de sa chaîne d'approvisionnement afin d'identifier les points critiques nécessitant une attention particulière, comme l'extraction des matières premières.

Le groupe a décidé de travailler sur ce sujet sensible avec ses parties prenantes et a rejoint différentes initiatives pour progresser en ce sens, comme l'Initiative pour l'Assurance Minière Responsable (Initiative for Responsible Mining Assurance, IRMA).

Enfin, le nouveau standard Responsible Steel™ prenant en compte tous les enjeux matériels de l'industrie de l'acier (sociaux, environnementaux, sociétaux) a été testé en 2017 dans trois sites européens d'ArcelorMittal. Responsible Steel™ est issu d'une initiative innovante impliquant de multiples parties prenantes.

07 Une chaîne d'approvisionnement fiable et efficace pour nos clients

Ce projet démontre la volonté du groupe de s'inscrire dans une logique de concertation et d'ouverture.

Chaque site a la responsabilité de ses niveaux de commandes et du paiement, dans le cadre de contrats

d'achats négociés aux niveaux local (site), régional (Europe) ou mondial (groupe).

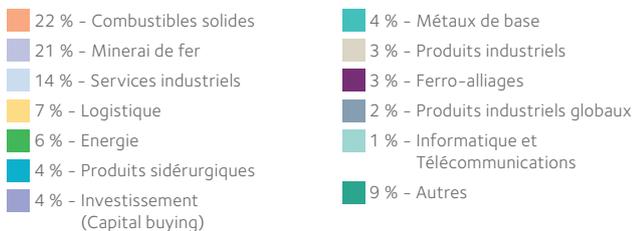
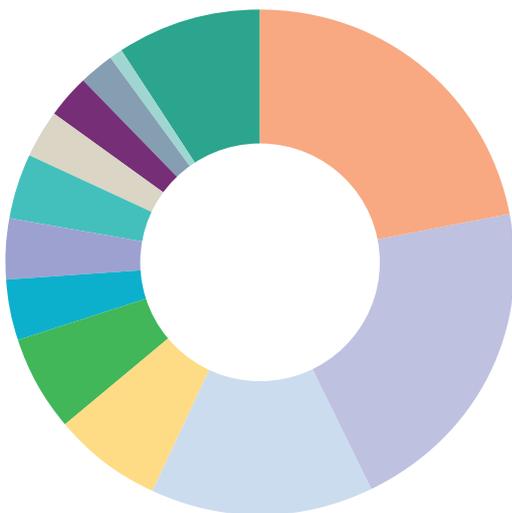


Focus sur les achats d'ArcelorMittal en France

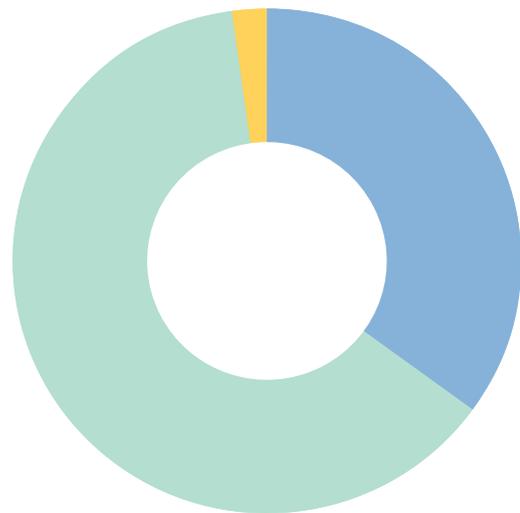
Les dépenses d'achat d'ArcelorMittal en France s'élèvent à 5 951 millions d'euros en 2017 pour les sept sites français d'ArcelorMittal Atlantique et Lorraine et les deux sites d'ArcelorMittal Méditerranée.

35 % des achats sont réalisés auprès de fournisseurs situés sur le territoire national français en 2017

Répartition des achats par catégorie en 2017



Répartition des achats par zone en 2017



La logistique d'ArcelorMittal en France

Concernant l'importation, les matières premières arrivent sur les sites de production d'ArcelorMittal en France essentiellement en bateau (notamment pour les sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer). Concernant les achats en général, la logistique et le transport sont discutés de gré à gré avec les fournisseurs.

Environ 29 % des produits plats d'ArcelorMittal en Europe sont fabriqués en France alors que le pays ne représente que 6 % de la demande européenne. De la même manière que pour l'importation, la logistique et le transport à l'exportation sont discutés de gré à gré avec les clients. Les modalités de transport sont par conséquent diverses.

08 Un rôle actif auprès de nos communautés

ArcelorMittal est soucieux de recevoir un accueil favorable des communautés dans lesquelles il est implanté. Pour ce faire, le groupe s'engage, reste à l'écoute des parties prenantes locales et cherche à apporter une contribution positive aux régions au travers de ses actions quotidiennes et de ses investissements ciblés.



Investissement pour la communauté

ArcelorMittal soutient l'économie locale et les initiatives associatives autour de ses implantations. En 2017, les sites du groupe en France ont investi 103 000 € dans le soutien à ces actions. Environ 40 % de ces sommes ont été consacrés à des projets de mécénat, notamment axés sur la santé (greffe de moelle, don du sang, lutte contre le cancer du sein) et l'aide aux personnes en difficulté (soutien scolaire, enfance maltraitée, lutte contre la pauvreté). Plus de 60 % de ces sommes ont soutenu des projets culturels (musées, expositions) ou des clubs et événements sportifs.

Challenge sportif à Dunkerque

La 36^e édition des Boucles dunkerquoises s'est déroulée en septembre 2017. Depuis 2013, ArcelorMittal Atlantique et Lorraine est partenaire de cet événement et s'engage à verser 20 euros par inscription de salarié pour soutenir le don de moelle osseuse. Près de 300 salariés des sites de Dunkerque et de Mardyck se sont mobilisés en 2017.

Dialogue avec la communauté

ArcelorMittal a mis en place sur ses principaux sites industriels français une procédure de gestion des plaintes et des demandes d'information ouverte aux riverains, via notamment des numéros gratuits qui leur permettent de formuler des requêtes. Dans tous les cas, la requête est étudiée et une réponse est apportée.

Soutenir les actions des salariés bénévoles

Huit associations ont été retenues en 2017 au titre des subventions « Coup de pouce » qui soutiennent les activités de bénévolat des salariés d'ArcelorMittal Méditerranée. Ce programme vise à attribuer des bourses aux actions associatives, éducatives, culturelles et sociales. Parmi les actions lauréates en 2017, le 9^e festival de la Camargue et de Delta du Rhône et l'association Trisomie 21. ArcelorMittal Atlantique et Lorraine développe également un programme de subventions aux salariés qui a récompensé en 2017 huit projets d'aide et de soutien aux personnes les plus fragiles, portés par des salariés engagés dans des associations à caractère social ou paramédical.



Quand Fos-sur-Mer rime avec solidaire

En 2017, 1 960 coureurs ont franchi les 14 kilomètres qui séparent les communes de Carro et Carry le Rouet. Partenaire de France Greffe de Moelle depuis 1988, ArcelorMittal Méditerranée s'engage à reverser 4 euros par participant à la course. Cette année

ce sont donc 7 840 euros qui ont été versés en faveur des malades. Cet événement est également l'occasion de sensibiliser les participants et les spectateurs à l'importance de s'inscrire en tant que volontaire au don de moelle osseuse en France.

09 Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour demain

Constituer un puissant vivier d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens qualifiés et bien formés représente un objectif prioritaire pour ArcelorMittal. Ces talents seront à l'avenir un atout pour la société et pour l'activité du groupe.



Thèmes	Indicateurs clés publiés	Donnée 2017 France
Talents	Nombre de chercheurs permanents et temporaires	791

Les nouveaux talents vont jouer un rôle majeur pour modeler une société et un avenir plus durable de manière générale, pour l'industrie de l'acier, et pour le groupe. ArcelorMittal reconnaît l'importance de contribuer au développement de nouvelles compétences en sciences, technologies, génie industriel, mathématiques, et investit en la matière. La nécessité de recruter de nouveaux profils formés à des sujets émergents, comme l'analyse de cycle de vie, les nanotechnologies, l'économie circulaire ou la métallurgie 3D se fait de plus en plus sentir.

Pour renforcer son vivier de talents, ArcelorMittal en France développe ses relations avec les collèges, lycées, universités et grandes écoles pour encourager les étudiants à se spécialiser dans les métiers de la sidérurgie et à choisir ArcelorMittal. Ces incitations peuvent prendre la forme d'interventions de salariés du groupe dans les collèges et lycées, de visites dans les usines ou bien de parrainages de challenges et compétitions.

ArcelorMittal parraine les Olympiades des Sciences de l'Ingénieur

Depuis plusieurs années, le centre de recherche de Montataire est partenaire des Olympiades des Sciences de l'Ingénieur. Ces olympiades s'inscrivent dans le cadre d'actions éducatives et participent notamment à développer chez les élèves l'esprit d'initiative, le goût pour la recherche et les compétences de l'ingénieur. Elles ont pour objectif d'apprécier et de récompenser des projets expérimentaux pluri-technologiques menés par des équipes de lycéens (2 à 4 personnes) pendant plusieurs mois. Le centre de

Montataire est non seulement partenaire mais aussi membre du jury du concours académique d'Amiens. Après José Manuel Rubianes, directeur du centre de recherche de Montataire, en 2017, c'est Philippe Guesdon, Responsable du Programme de recherche sur les Solutions acier pour l'Automobile, qui a représenté ArcelorMittal en 2018 et évalué les 48 projets présentés à cette finale académique qui s'est tenue le 19 avril à l'Université de Technologie de Compiègne.



10 Une contribution citoyenne partagée et valorisée

ArcelorMittal a pour objectif de démontrer la valeur que le groupe apporte à la société et de permettre à ses parties prenantes de comprendre cette contribution, qui va au-delà de ses résultats financiers.



Thèmes	Indicateurs clés publiés	Donnée 2017 France
Développement économique et social	Total de la contribution socio-économique (en millions d'euros)	3 562

ArcelorMittal mesure sa contribution à la société par différentes formes de valeur : la contribution économique apportée à ses parties prenantes ; la contribution au capital naturel, notamment la réduction de ses émissions de CO₂ et autres substances dans l'air ; la valeur de ses équipes... En bref, les bénéfices engendrés par les emplois que l'entreprise propose et les bénéfices de l'innovation des produits qu'elle fabrique.

Ces formes de valeur sont bien entendu étroitement liées entre elles, ce qu'ArcelorMittal s'emploie à démontrer. La démarche de création de valeur, qui va au-delà de l'aspect purement économique, est essentielle pour un groupe comme ArcelorMittal, qui a décidé d'en faire un pilier à part entière de sa stratégie de responsabilité.

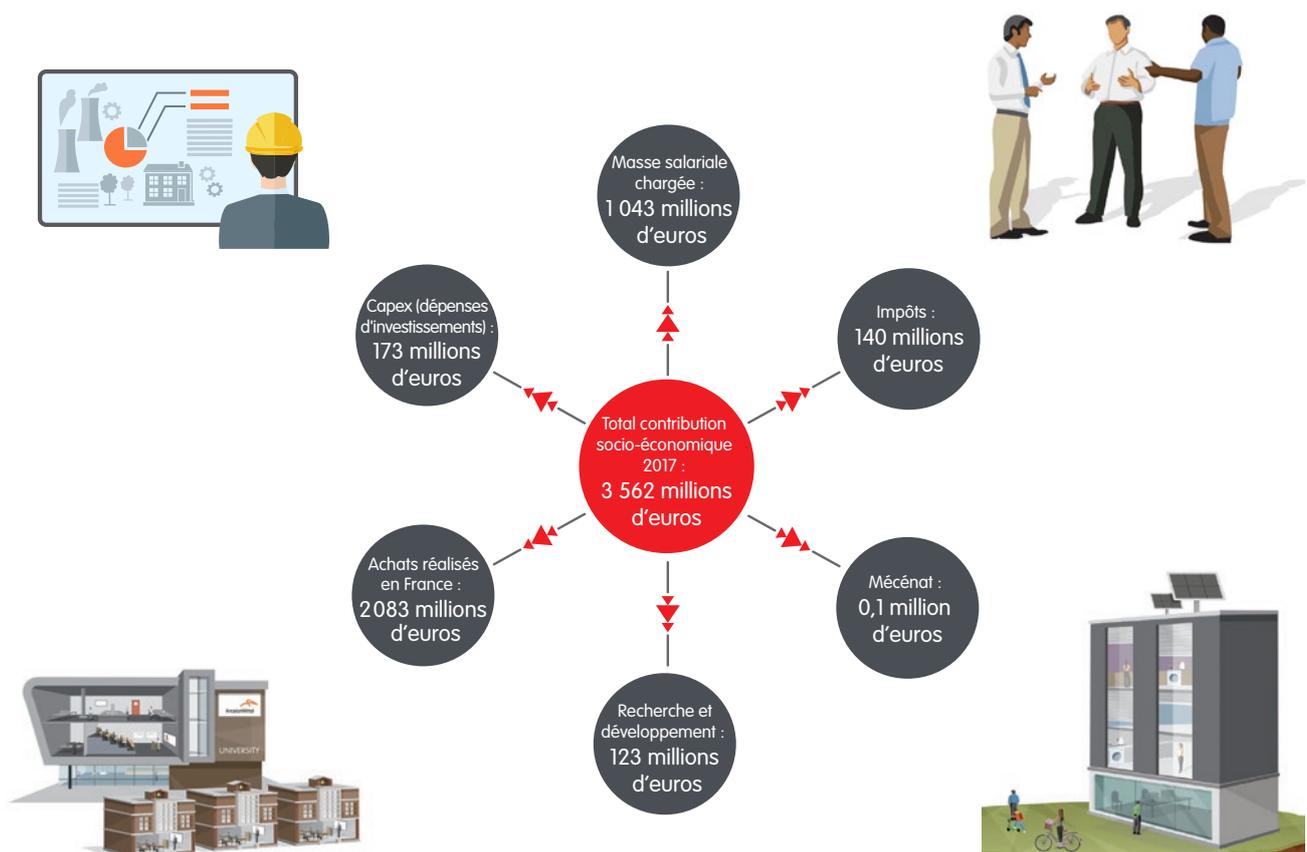
La contribution socio-économique d'ArcelorMittal en France

ArcelorMittal est l'acteur le plus important de l'industrie sidérurgique française et représente environ 70 % des emplois et de la production de ce secteur.

À travers l'ensemble de ses contributions – les rémunérations versées à ses salariés, les investissements

dans ses activités, les achats auprès de ses fournisseurs et sous-traitants en France, la création de valeur pour ses clients ou la conception de produits à forte valeur ajoutée – ArcelorMittal en France participe à la viabilité et à la pérennité de l'industrie française.

Pour aller plus loin et pour répondre aux exigences réglementaires liées notamment à des opérations de restructuration passées, ArcelorMittal met en place diverses initiatives au service de la revitalisation du territoire.



Une gouvernance responsable

La gouvernance d'entreprise du groupe ArcelorMittal repose sur trois axes : la transparence, une volonté de communiquer à propos de ses activités présentes et à venir et le respect de ses engagements. Le Code de conduite des affaires précise les règles générales ainsi que les procédures, chartes ou politiques faisant l'objet de formations obligatoires pour certaines catégories de salariés. L'objectif est d'informer ces salariés quant aux législations qu'ils doivent respecter et aux sanctions pénales auxquelles ils exposent leur groupe ou eux-mêmes en cas de non-respect.

7 547 formations
« Compliance » (lutte contre la corruption, respect des droits de l'homme, protection des données, etc.) ont été effectuées en 2017.

Pour en savoir plus sur la politique du groupe ArcelorMittal en matière de gouvernance responsable (Code de conduite des affaires, procédure de protection des données d'ArcelorMittal, politique des droits de l'homme...), voir le site du groupe ArcelorMittal <http://corporate.arcelormittal.com>, et la section Investors, Annual Reports.

La formation portant sur le Code de conduite des affaires est effectuée par l'ensemble des salariés. En fonction du poste occupé, certains salariés présentent une exposition plus importante à des réglementations spécifiques :

Près de **10 000** salariés en France ont suivi les différentes formations relatives aux droits de l'homme d'ArcelorMittal sur la période 2015-2017.

délit d'initié, anti-corrupcion, anti-trust, sanctions économiques ou protection des données à caractère personnel, et doivent suivre des formations spécifiques à ces problématiques. Le certificat obtenu à l'issue des formations (présentielles ou en ligne) est valable pour une durée de trois années, au terme desquelles le salarié devra à nouveau suivre un parcours de formation. Par ailleurs, au titre de l'année 2017, ArcelorMittal France a établi son premier plan de vigilance (cf encadré page 39).

Annexes méthodologiques

Synthèse du processus de reporting

Afin d'assurer la qualité et la constance des indicateurs extra-financiers, ArcelorMittal en France actualise annuellement son protocole de reporting.

Principes de reporting

Les principes de reporting du groupe ArcelorMittal sont les suivants : matérialité, pertinence, précision,

comparabilité, clarté, équilibre, transparence. Les objectifs sont les suivants : mesurer sa performance RSE et piloter ses actions en matière de responsabilité.

Afin d'assurer une gouvernance transparente à l'égard de ses parties prenantes en matière de performance et de responsabilité d'entreprise, le reporting extra-financier d'ArcelorMittal en France se base également sur la référence internationale, la GRI (Global Reporting Initiative).

Pour la table de correspondance GRI du groupe, voir <http://corporate.arcelormittal.com>, section Sustainability, Reporting Hub.

Table de concordance – article 225 de la loi Grenelle 2 et Global reporting Initiative GRI

Social	Numéros de pages	Correspondance Global Reporting Initiative GRI G4 (totale ou partielle)
Emploi		
Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	16-21	GRI G4 -10, LA 1, LA 12
Les embauches et les licenciements	17	LA 1
Les rémunérations et leur évolution	19	EC 1
Organisation du travail		
Organisation du temps de travail	17	DMA : Emploi
Absentéisme	17	LA 6
Relations sociales		
Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	18-19	HR 4
Le bilan des accords collectifs	18-19	LA 8
Santé et sécurité		
Les conditions de santé et de sécurité au travail	15-16	DMA : Santé et sécurité au travail
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	18-19	LA 8
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	15-16	LA 6, LA 7
Formation		
Les politiques mises en œuvre en matière de formation	19-20	LA 10
Le nombre total d'heures de formation	19-20	LA 9
Égalité de traitement		
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	20-21	LA 12
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	21	LA 12
La politique de lutte contre les discriminations	20-21	HR 3
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives :		
– au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	48	HR 4
– à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	48	DMA : Diversité et égalité des chances
– à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	48	HR 6
– à l'abolition effective du travail des enfants	48	HR 5

Annexes méthodologiques

Environnement	Numéros de pages	Correspondance Global Reporting Initiative GRI G4 (totale ou partielle)
Politique générale en matière d'environnement		
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	27-37	DMA : Aspects Environnementaux
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	27	DMA : Aspects Environnementaux
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	31	EN 31
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux la société dans un litige en cours	<i>Annual report 2017</i>	EC 2
Pollution et gestion des déchets		
Les mesures de prévention et de réduction et de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	30-33	DMA : pollution et gestion des déchets
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	29	DMA : pollution et gestion des déchets
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	33	DMA : pollution et gestion des déchets
Utilisation durable des ressources		
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	32	EN 8, EN 9
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	28	EN 1, EN 2
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	34-37	EN 3, 4, 5, 6, 7
L'utilisation des sols	32-33	DMA : Biodiversité
Changement climatique		
Les rejets de gaz à effet de serre	36-37	EN 15, EN 16, EN 17, EN 18, EN 19
L'adaptation aux conséquences du changement climatique	35-37	EC 2
Protection de la biodiversité		
Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	33	DMA : Biodiversité
Sociétal		
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société		
En matière d'emploi et de développement régional	47	EC 7, EC 8
Sur les populations riveraines ou locales	43, 47	SO1
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines		
Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	43	GRI G4 24
Les actions de partenariat ou de mécénat	43	EC 1
Sous-traitance et fournisseurs		
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	38-41	LA14, LA 32
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	38-41	HR 10, SO 9
Loyauté des pratiques		
Les actions engagées pour prévenir la corruption	48	GRI G4 56, 57, 58, SO 4
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	48	PR 1
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	48	HR 2

- Pour plus d'informations sur ArcelorMittal en France :
france.arcelormittal.com
- Et suivez-nous sur les réseaux sociaux :



@ArcelorMittalF



ArcelorMittal France



ArcelorMittal France



ArcelorMittal



ArcelorMittal

JOBTEASER.COM





ArcelorMittal

ArcelorMittal France

Immeuble Le Cézanne
6 rue André Campra
93212 La Plaine Saint-Denis - France
T : +33 1 71 92 16 35
france.arcelormittal.com

